



CAMEROON TRIBUNE

GRAND QUOTIDIEN D'INFORMATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

« Je demande aux Camerounais de faire preuve de courage : la démocratie n'est pas facile, mais les Camerounais sont un peuple fort, un peuple patriote. Je leur fais confiance pour faire fonctionner correctement la démocratie ». Paul Biya,
Président de la République

16^e année • N° 4876 • Lundi 29 avril 1991 • 150 F

ESSENCE : LA SUPER-BAISSE

De 280 francs à 190 francs, le prix du litre d'essence a connu une baisse substantielle de 90 francs avec l'ordonnance signée avant-hier par le chef de l'Etat. Dans le même temps, le taux de la taxe spéciale sur la vente des produits pétroliers passe de 105 francs et 23 francs par litre à 95 francs et 13 francs pour l'essence super et le gas oil respectivement.

Ces mesures, qui étaient souhaitées depuis un certain temps, se situent dans le cadre de la relance économique eu égard au rôle-moteur que jouent les produits pétroliers dans l'économie. Elles contribueront, à coup sûr, à décrisper l'athmosphère et à décourager le commerce illégal de ces produits.

P. 9

Premier gouvernement Hayatou Trois visages pour l'ouverture



Sur proposition du premier ministre, le chef de l'Etat a signé vendredi dernier 26 avril 1991, un décret nommant les membres du gouvernement. Trois personnalités font leur entrée au sein de la nouvelle équipe. Il s'agit de MM. Justin Ndioro aux Finances, Tchouta Moussa au Plan et à l'Aménagement du Territoire et M^e Douala Moutome à la Justice.

P. 6

NOS PHOTOS : De gauche à droite MM. Tchouta Moussa, Douala Moutome et Ndioro Justin.

DOCUMENT

**Le texte intégral
de la conférence
de presse
du premier ministre
dou Hayatou**

PP. 3, 4 et 5

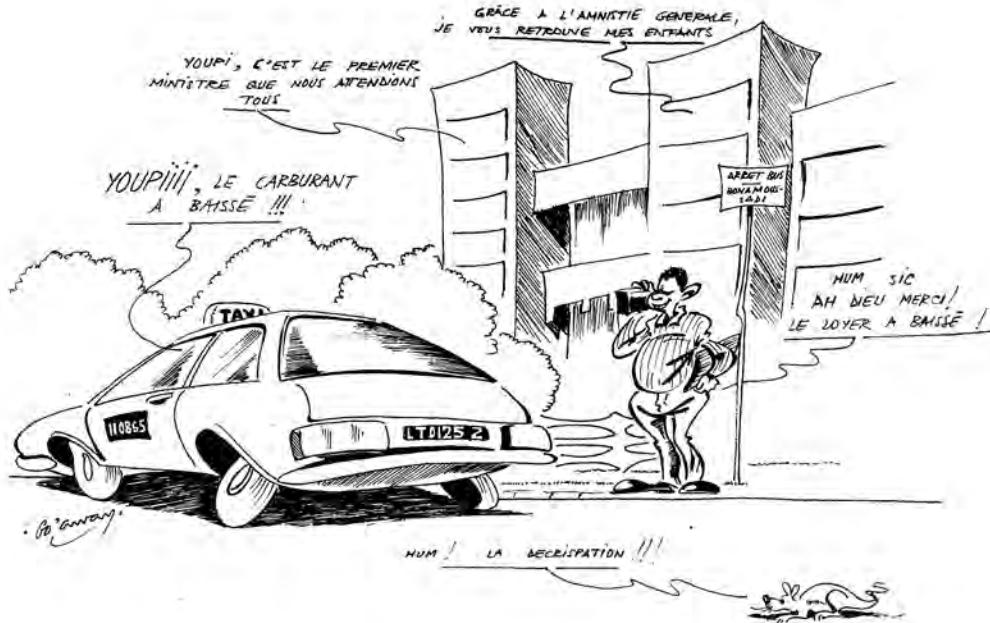
**Les Lions
éclatent
à
Bamako**

L'amnistie dans les faits

**20 prisonniers
politiques
libérés**

P. 8

Le commentaire de la Rédaction



Décrispation

Il est des périodes dans la vie d'une nation qui sont d'une intensité telle qu'elles marquent l'Histoire. La semaine palpitante, riche en événements significatifs que nous venons de vivre en fait partie. Et celle qui s'ouvre ce matin devrait être marquée par un calme que les Camerounais sauront apprécier après les jours de troubles et de violence qu'ils ont connus.

S'il est un vocable qui le mieux caractérise cette période, c'est la décrispation. Aux triples plans politique et socio-économique.

La nomination d'un premier ministre, consécutive à une modification de la Constitution et surtout son discours où dialogue, concertation et réconciliation figurent aux premières loges. L'application immédiate de la loi d'amnistie votée récemment grâce à laquelle des prisonniers politiques ont recouvert leur liberté au cours du week-end. La signature vendredi d'une ordonnance portant modification des taux de la taxe spéciale sur la vente des produits pétroliers est à classer à la même rubrique. Cette modification ramène le prix du carburant à la pompe de 280 à 190 francs pour le super. Toutes ces mesures dont on ne saurait nier la justesse sont de nature à apaiser les esprits et à rassurer l'opinion publique quant à la manière dont le président Paul Biya entend conduire les grands dossiers de l'heure dans le nouveau contexte de pluralisme politique et de démocratie. Au demeurant, chacune de ces mesures répond à des attentes précises des populations sur des questions sensibles. Elles peuvent alors être vues comme participant à une logique d'apaisement bien

compréhensible et adaptée au temps que l'on vit.

S'il convient de saluer la venue de ces mesures comme marquant de manière significative les premières étapes de la longue marche qui conduira le Cameroun à la démocratie, encore faut-il en apprécier le juste prix. Tout Camerounais de bonne foi, que ses convictions personnelles et ses choix politiques le rapprochent du pouvoir en place ou de l'opposition, devrait en reconnaître la pertinence. Car face aux défis de l'heure, il ne devrait plus y avoir que des Camerounais, soucieux de l'avenir de leur pays, conscients de leur destin commun et décidés à l'assumer.

Il est indéniable que la construction d'une société démocratique ne se fera qu'avec l'apport de tous les fils de ce pays. Aussi est-il urgent de comprendre que la tolérance, le respect du droit à la différence, l'acceptation de l'autre tel qu'il est doivent désormais être au centre des préoccupations des Camerounais. C'est d'une nouvelle démarche qu'il s'agit. Ce n'est pas un hasard si les premiers mots du premier ministre augmentent d'un discours qui prône la tolérance sans laquelle il ne saurait y avoir cette réconciliation nationale qu'il appelle de tous ses voeux. On devrait voir en cette manière de procéder une preuve supplémentaire, s'il en était encore besoin, de la volonté des dirigeants à se mettre résolument à l'écoute du peuple, à l'appréciation de ses aspirations profondes.

Seulement, des solutions acceptables de la majorité ne peuvent être trouvées que si tous

mettent la main à la pâte. Le gouvernement en est conscient, lui qui envisage, pour des questions essentielles comme l'élaboration du nouveau code électoral, d'avoir recours à une large consultation. Ce qui suppose que des Camerounais, toutes tendances politiques confondues, s'asseyent autour d'une même table pour discuter de l'avenir de leur pays, des meilleurs moyens non seulement de bâtir une société démocratique viable, mais aussi et surtout de sortir de la crise économique aiguë que vit le pays. Cette rencontre, qui constituera la prochaine étape décisive de l'avenir politique du pays, prendra une forme que l'on arrêtera en temps opportun et s'appellera symposium de réflexion nationale ou rencontre politique au sommet, l'essentiel est ailleurs. Il est dans la quintessence de ce qui en sortira des résolutions qui y seront adoptées. Il est dans la finesse et la dextérité des Camerounais appelés à être les acteurs d'une scène qui marquera à jamais ce pays. Il est dans leur habileté à faire face aux divisions ethnico-tribales, politico-sociales pour que seul l'intérêt supérieur de la nation prédomine. Il est dans la nature des décisions qu'ils prendront et qui engageront l'avenir de tout un pays.

La décrispation engagée grâce à un certain nombre de mesures d'apaisement connaîtra alors un aboutissement logique. Il s'agit d'un processus de longue haleine. C'est l'affaire de tous les Camerounais.

Lucie MBOTO FOUDA

Première conférence de presse du Premier ministre

« Il faut abattre les murs d'incompréhension qui séparent les Camerounais »

- Que compte faire le gouvernement camerounais pour rétablir la confiance au niveau de la gestion ?
- Quelle est la stratégie du gouvernement pour instaurer le dialogue, la concertation et la réconciliation nationale ?
- Que va faire le gouvernement pour assurer la sécurité des personnes et des biens ?
- Que pense le premier ministre de la conférence nationale ?
- Comment va s'opérer la restructuration du secteur public ?

■ Ces questions et bien d'autres étaient au menu du premier entretien qu'a eu vendredi dernier au Palais de l'Unité M. Sadou Hayatou avec une équipe de journalistes de la télévision publique belge d'expression française, des correspondants des agences internationales de presse et des journalistes de la presse nationale.

DECLARATION LIMINAIRE

« Je suis heureux d'avoir ce premier contact, en qualité de premier ministre, avec vous, messdemoiselles et messieurs les Journalistes, et vous rappeler que l'action de mon gouvernement, comme j'ai eu l'occasion de le dire, se trouve placée sur le triple signe du dialogue, de la concertation et de la réconciliation nationale, en vue de nous permettre de faire face aux difficultés de l'heure qui, à mon sens, sont de deux ordres schématiquement parlant. Les difficultés économiques que je place volontairement en tête dans la mesure où elles justifient largement les problèmes politiques que nous connaissons dans ce pays, et auxquels les Camerounais doivent s'atteler ensemble à trouver des solutions. Personne n'a le monopole de l'intelligence, personne n'a le monopole de l'action. Toutes les énergies doivent converger pour trouver des solutions appropriées aux deux problèmes de l'heure à savoir la lutte contre la crise économique et l'établissement du dialogue entre tous les fils de ce pays ».

QUESTION : M. le Premier ministre, nous avons parcouru le Cameroun pendant trois semaines. Nous avons vu des gens très différents, on a senti surtout un mal de vivre de la population, un désarroi, une sorte de perte de la confiance au niveau de la gestion. Comment comptez-vous rétablir cette confiance ? Quelle marge de manœuvre réelle avez-vous d'ici les élections ?

M. SADOU HAYATOU : Je voudrais me féliciter que vous ayez pu visiter ce pays en cette période, ce qui démontre que les conditions de vie ne sont pas complètement déstabilisées, et que le Cameroun est un pays qui est en paix, qui connaît un certain nombre de problèmes, des manifestations, des actes de violence. Mais qu'ils ne remettent pas en cause les acquis fondamentaux de ce pays que sont la paix et la concorde dans les yeux des Camerounais. Effectivement, le problème que vous posez est un problème sérieux, fondamental et auquel mon gouvernement va s'atteler immédiatement.

De quelle marge de manœuvre je dispose ? Je pourrais vous dire

que je dispose des marges de manœuvres les plus larges, pour pouvoir mener à bien cette action de rétablissement de la confiance entre les populations et un certain nombre de gestionnaires de ce pays. Cette action qu'on pourra entreprendre pourra nous mener très loin pour rétablir complètement cette confiance. Je ne trahirais pas un secret en vous disant que des

ou encore des problèmes concernant des secteurs spécifiques d'activité économique et sociale. Une liste est entraînée d'être élaborée, et ces personnalités qui vont aller du monde des affaires à celui de la culture en passant par des secteurs tels que les chauffeurs de taxis avec lesquels je me propose d'avoir des entretiens. Pourquoi pas les étudiants ? On pourrait

d'ailleurs de l'opposition étaient dans les mêmes partis que nous, ou travaillaient dans les mêmes gouvernements que nous. Si nos chemins divergent actuellement, ce n'est pas quelque chose d'irréductible. Il ne peut pas y avoir de séparation très nette. Nous avons des divergences d'opinions, des oppositions sur le plan politique. Mais qui ne doivent pas se traduire

solutions constructives qui ne vont pas se perdre dans des discussions sans fin. C'est une approche pragmatique et il faut reconnaître là l'intelligence du polytechnicien qu'il est.

Q : L'opposition persiste dans sa demande de tenue d'une conférence nationale pour débattre des problèmes comme la fuite des capitaux. Par ailleurs, elle menace de boycotter les élections. Comment réagissez-vous à tout ceci ?

S.H : Moi je ne préjuge pas de la position de l'opposition sur ces problèmes. Vous savez lorsqu'on est dans un débat politique chacun a ses positions de négociation, des positions dures. Et par la suite après avoir compris le point de vue de votre adversaire politique, vous pouvez avancer l'un vers l'autre, pour pouvoir arriver à une position intermédiaire. En tout état de cause, ce qu'il convient de souligner c'est que dans ce pays nous avons un certain nombre de règles, un certain nombre de principes. Et la première des règles c'est la Constitution. Il faut se référer à la Constitution. Et je pense que les hommes de l'opposition qui sont assez intelligents comprendront que le respect de la Constitution est la règle fondamentale de la démocratie.

En ce qui concerne le boycott des élections, j'ai peur que ceci soit une position incompréhensible au niveau de l'électeur. L'opposition nous dit que le parlement actuel est un parlement du RDPD, qu'il n'est donc pas représentatif de l'opinion camerounaise, et nous avons convenu avec l'opposition que compte tenu du pluralisme politique qui prévaut actuellement au Cameroun, il était absolument nécessaire d'arriver à faire coïncider la physionomie de la représentation politique du pays et la réalité politique. Dès lors c'est à l'avantage de l'opposition de faire tout pour qu'elle puisse s'exprimer dans la légalité à travers le parlement. C'est pour cela que j'ai peur de n'avoir pas compris comme le camerounais moyen, cette menace de boycotter des élections. Puisque si on crée un parti politique, c'est pour pouvoir accéder au pouvoir. Mais comment accéder-t-on au pouvoir dans une démocratie ? C'est à travers les élections. Et nous sommes tout à fait disposés en matière d'élections à tout mettre en oeuvre pour qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions. C'est dans cette optique que le gouvernement se dit prêt, à aborder avec l'opposition la question essentielle de la loi électorale. Nous sommes tout à fait prêts à en discuter avec eux bien que dans tous les pays du monde la définition de la loi électorale soit un



Le premier ministre chef du gouvernement : « Il faut se référer à la Constitution ».

réformes assez profondes seront entreprises au sein de l'administration, pour pouvoir l'adapter aux préoccupations de l'heure.

Et la nécessité de cette adaptation peut nous amener à des opérations que le public pourrait juger spectaculaires de remplacement des personnes qui seront jugées coupables de tel ou tel problème au niveau de la gestion. Et je puis vous affirmer que le gouvernement que je vais diriger est absolument décidé à mener cette action au grand bénéfice du peuple camerounais tout entier.

Q : M. le Premier ministre, comptez-vous prendre des contacts avec l'opposition et que comptez-vous lui proposer en vue de l'élaboration du code électoral ?

S.H : Pour ce qui est des contacts avec l'opposition, dans un premier temps, je voudrais signaler que dès la semaine prochaine je vais inviter un certain nombre de personnalités à venir me rencontrer, si elles l'acceptent, de manière à ce que nous puissions discuter soit des problèmes de politique générale, soit des problèmes économiques

également discuter de leurs maliases. Comme disait l'autre, qui n'est pas communiste à 18 ans n'a pas de cœur et qui le reste à 40 ans n'a pas de tête. On est tout à fait prêt à comprendre certaines préoccupations des étudiants et à discuter avec eux. Ce ne sont pas des gens qu'on rejette. Au contraire, ce sont nos petits frères, nos enfants, nos petits enfants qui méritent une attention particulière. C'est tout à fait normal que je reçoive en ma qualité de premier ministre, chef du gouvernement, une délégation d'étudiants pour que l'on discute de leurs problèmes.

Et toujours dans la même optique de dialogue et d'ouverture, je me propose également d'inviter les leaders de l'opposition à venir discuter avec moi de l'ensemble des problèmes qui les préoccupent, de manière à ce qu'on établisse cette plate-forme car, comme je l'ai dit hier, il fallait abattre les murs de l'incompréhension qui semblent se construire entre les Camerounais. La situation camerounaise est assez intéressante et même spécifique parce que beaucoup de lea-

en guerre de tranchées. Voilà le programme que je me propose d'appliquer dès la semaine prochaine, de manière stricte pour rétablir ce dialogue auquel tous les Camerounais nous poussent.

Q : Que pensez-vous de l'idée de Jean-Jacques Ekindi qui propose une conférence nationale avec un seul sujet au menu ?

S.H : J'ai eu l'occasion de vous dire que nous voulons établir le dialogue. Ce dialogue doit être ouvert. S'il y a des idées qui sont apportées par certains membres du parti, par certaines personnalités, elles doivent être étudiées, et on va voir dans quelle mesure on peut les mettre en pratique. S'agissant du cas particulier de Jean-Jacques Ekindi qui est le président de la section départementale du RDPD du Wouri, la plus importante section départementale du RDPD, c'est une idée qui mérite d'être prise en considération dans la mesure où elle permettrait d'aller au fond des choses. Lorsqu'on aborde un sujet avec un certain nombre de personnes qui ont un intérêt à ce sujet, on est sûr d'arriver à des solutions pratiques, des

Première conférence de presse du premier ministre

« Il faut abattre les murs d'incompréhension »



M. Sadou Hayatou : « Nous sommes disposés à favoriser le dialogue ».

privilege de l'exécutif.

Néanmoins dans le cas d'espèce et pour pouvoir montrer notre bonne volonté et notre disposition à la transparence totale, nous sommes tout à fait prêts à aborder cette question avec l'opposition autour d'une table de négociations. Je ne veux pas aller plus loin, mais si l'opposition exprime le souhait de voir par exemple les élections contrôlées par une commission internationale comme ça s'est vu quelque part, nous sommes tout à fait disposés à également à favoriser ce contrôle, de manière à ce que les élections se déroulent véritablement dans la transparence totale et dans le strict respect de la démocratie.

Je voudrais à ce stade aborder de manière subsidiaire le problème des élections, parce que nous allons y entrer bientôt. Et il y a à ce stade deux préoccupations. D'un côté il faut absolument aller très vite pour pouvoir favoriser cette nécessité de retrouver au niveau de la représentation nationale à l'Assemblée nationale, l'opinion du Cameroun. Mais en même temps, nous estimons qu'il faille nécessairement tenir compte de la jeunesse de notre opposition. Il va de soi que si on ne leur donne pas un certain temps de préparation, les dés risquent d'être pipés. Il faudrait qu'on trouve une date qui puisse tenir compte de ces deux impératifs. On est entraîn d'y réfléchir.

Q : La limite fixée par le président de la République à savoir la fin de l'année n'est pas immuable ?

S.H : C'est une limite qui tient compte de cette situation. Ça fera plus d'un an que certains partis d'opposition existent.

Q : Ce sera le cas d'un ou de deux partis, pas les autres. Et puis il y a encore beaucoup de partis politiques naissants, vous pensez qu'ils auront le temps de se faire connaître ? Ne s'achemine-t-on pas vers ce qu'en a vu en Côte d'Ivoire ?

S.H : C'est-à-dire ?

Q : Le parti au pouvoir a facile-

ment gagné les élections ?

S.H : Je pense qu'il faut éviter en Afrique les transpositions. Le Cameroun n'est pas du tout la Côte d'Ivoire. Ce que je vous ai dit en matière de transparence sera total. Ceci étant, le parti majoritaire le RDPC a vocation à gagner les élections, comme tout parti politique. Donc il fera tout pour pouvoir les gagner.

Q : Dans les villes et villages où les chefs traditionnels sont très puissants, ces derniers ne vont-ils pas contraindre les citoyens à aller voter pour le RDPC ?

S.H : J'ai peur que la réalité actuelle ne soit pas tout à fait exactement cela, parce que je connais des zones où on a exigé des cartes de certains partis pour pouvoir circuler, ce qui est contraire à la loi. Ce sont des pratiques qui dénotent de certaines habitudes qui ne méritent pas d'être développées dans ce pays.

Q : Où seront installés les services du premier ministre ? Où sera la résidence du chef du gouvernement camerounais ?

S.H : C'est une question pragmatique. Pour ce qui concerne les services, nous allons nous installer dans les anciens locaux du ministère du Tourisme, ex-banque centrale, à côté de l'hôtel Hilton (sans publicité). Ceci nous permettra d'être véritablement au cœur de la cité, de pouvoir résoudre tous ces problèmes immédiatement, d'être en contact quasi permanent avec les réalités quotidiennes camerounaises. Pour ce qui est de ma résidence, je pense que vous connaissez la résidence des premiers ministres, je n'ai pas besoin d'insister outre mesure là-dessus.

Q : M. le Premier ministre, la structure du gouvernement va-t-elle changer ?

S.H : Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de changer la structure de notre gouvernement maintenant. C'est un problème auquel nous pensons, ceci pourraient intervenir après les élections. Il nous faut bien réfléchir à cela avant de prendre une décision.

Q : M. le Premier ministre, il a beaucoup été question de violence ces dernières semaines dans les villes camerounaises. Depuis quelques jours, c'est l'accalmie. Mais les Camerounais n'ont pas oublié cette phrase d'un éminent membre de l'opposition qui disait qu'ils passeront à la vitesse supérieure si on ne prend pas en compte leurs doléances. Que compte faire votre gouvernement pour empêcher le retour de la violence ?

S.H : Je voudrais d'abord vous dire que de notre point de vue, la violence est l'œuvre d'un échec et d'une faiblesse. Si quelqu'un est véritablement convaincu de la justesse de ses vues, il doit les défendre par la voie des élections, et l'occasion se présente actuellement. En ce qui nous concerne, le gouvernement veillera au maintien de l'ordre et de la sécurité dans ce pays, pour permettre justement à la liberté de pouvoir s'exprimer, se développer dans une ambiance de paix et surtout dans un souci de développement économique. Nous ne pouvons pas espérer développer ce pays par la violence. Au contraire. J'ai vu le cas de certains investisseurs qui ont été amenés à réviser leurs opinions en raison de la violence. Des Belges sont venus ici pour pouvoir investir dans un village, apporter les biensfaits du monde moderne : programme d'adduction d'eau et construction d'un dispensaire. Ces personnes se sont retrouvées à Yaoundé à un moment de violence, elles ont repris l'avion et le projet est abandonné, laissant ces pauvres populations rurales dans leur état. Qui est-ce qui gagne dans ce cas là ? Qui est-ce qui souffre dans ce cas là ?

C'est le Cameroun profond. C'est lui qui est atteint par la violence. Il faut que tous les Camerounais se lèvent comme un seul homme contre ces actes de sauvagerie. Lorsqu'on s'en va détruire les dépôts d'une entreprise de distribution des boissons qui touche-t-on ? Ce sont les redistributeurs camerounais, les petits camérounais qui vivent de cela. Ils

vont se retrouver en chômage, sans revenu parce qu'ils n'ont pas de produits à distribuer. Qui est-ce qui gagne dans ce cas là ? Qui est-ce qui souffre dans ce cas là ? C'est le peuple camerounais. On doit se lever contre cela. J'ai plusieurs autres exemples, je ne veux pas les citer maintenant, mais ces deux-là suffiront véritablement à faire un sursaut au niveau du camerounais pour que de telles violences ne soient qu'un cauchemar.

Q : Qu'allez-vous faire de la « violence officielle » comme l'appelle le cardinal Tumi, celle qui concerne les forces de l'ordre dont j'ai été victime ?

S.H : Eh bien, vous avez cité le cardinal Tumi, je connais bien ce prélat, il est basé à Garoua ma ville natale, et j'entretiens d'excellents rapports avec lui. Nos discussions sont toujours courtoises, même si elles sont quelquefois pour ne pas dire souvent divergentes. Nous n'avons pas la même approche du problème, mais c'est tout à fait normal. Je suis un homme politique, lui il est un homme d'église, il peut avoir la position qui est la sienne.

Ceci étant, je sais que dans votre cas, il y a eu des bavures policières. Et chaque fois que les bavures policières nous sont signalées, les sanctions les plus graves sont prises contre les auteurs de ces bavures. Lorsqu'on m'a signalé qu'au niveau de l'Université, certaines exactions étaient commises par les éléments des forces de l'ordre, ces personnes ont été arrêtées et mises dans un état d'arrestation prolongée, pour qu'on puisse les juger conformément à la loi.

Mais il importe véritablement de faire la balance entre ces bavures policières et des cas extrêmement douloureux. Je vous demande véritablement s'il y a une comparaison entre ces exactions auxquelles vous vous réferez et le fait de brûler un étudiant dans sa chambre en lui versant de l'essence et en crachant une allumette ? L'étudiant n'est pas là pour pouvoir témoigner. Il faut véritablement comprendre la situation. Cet étudiant a été tué dans son sommeil, ce qui montre la lâcheté de ces gens. Je pense que l'élément le plus important dans notre pays c'est d'arriver au respect de la légalité. En ce qui nous concerne, le gouvernement veillera au maintien de l'ordre et de la sécurité dans ce pays, pour permettre justement de ces gens. Je pense que l'élément le plus important dans notre pays c'est d'arriver au respect de la légalité. En ce qui nous concerne et pour ce qui est des forces de l'ordre, des instructions sont données pour ne pas avoir de munitions chaque fois qu'il y a des manifestations. Ceci les expose, mais c'est la règle.

Q : Combien d'éléments des forces de l'ordre ont été arrêtés ?

S.H : Je n'ai pas le chiffre en tête, veuillez m'en excuser.

Q : On a rapproché la nouvelle République camerounaise de la 5^e République en France. Entendez-vous faire comme certains de vos collègues en France, c'est-à-dire demander une tranche d'antenne à la radio et à la télévision et à Cameroon Tribune et inviter la presse pour expliquer régulièrement votre action ? Et puis, comment regardez-vous l'intervention des leaders de l'opposition dans les médias officiels ?

S.H : Dans ce domaine, mon approche est également celle du dialogue. Je me propose d'inviter les leaders de l'opposition pour qu'on définisse ensemble le temps de passage des partis politiques dans les messages officiels, c'est-à-dire Radio et Télévision. Je ne peux pas vous dire plus dans la mesure où ceci doit faire l'objet d'une concertation pour définir les règles du jeu valables pour tout le monde.

Pour faire comme la V^e République ? Je ne peux pas vous apporter les éléments en ce moment. Mais il est fort à penser que la communication gouvernementale peut avoir une place en plus des informations que les journalistes peuvent présenter, mais tout ceci doit faire l'objet d'une concertation.

Q : En matière de liberté de presse, il semble que beaucoup de choses ont changé au Cameroun. On a beaucoup parlé en Europe du cas du « Messager ». Pourtant le 3 avril dernier, « Le Messager » s'est fait à nouveau saisir. Pour quelles raisons ? Est-ce que pour vous, il y a encore une bonne et une mauvaise presse ?

S.H : Vous savez, le problème de la presse est un problème complexe. S'adressant à des journalistes, je ne voudrais pas m'aventurer trop. Ce que je puis vous dire c'est que le gouvernement est décidé dans ce domaine à laisser la liberté la plus totale. Lorsqu'on m'a annoncé la semaine dernière qu'il y avait des journalistes qui voulaient arriver, j'ai demandé à l'ambassadeur du Cameroun en France de leur accorder des visas de courtoisie, parce qu'ils sont les bienvenus au Cameroun. Vous avez parlé du Messager. Lorsqu'on m'a signalé que le responsable de ce journal avait des problèmes pour se déplacer à l'étranger, j'ai donné des instructions et actuellement, il doit être dans l'avion qui doit l'amener à Windhoek. Ces faits montrent la volonté du gouvernement de laisser la presse s'exprimer tout à fait librement dans ce pays.

Q : Quel est votre sentiment sur la télévision nationale ?

S.H : La télévision est le mode d'expression de la culture camerounaise. C'est pour cela que j'ai dit que nous allons discuter avec les personnes de l'opposition, puisqu'il faudrait qu'on retrouve dans les programmes de la télévision un certain nombre d'éléments représentatifs de la société camerounaise. C'est tout à fait normal que l'on réserve à l'opposition des tranches d'antenne à la télévision nationale. Mais tout ceci doit se faire de façon claire. On définit les règles et on les applique. Il ne s'agit pas de dire que certains observent les règles et d'autres non. Mon gouvernement aborde ce problème de la presse avec une ouverture totale. Je vous ai donné deux exemples qui vous permettent de vous éclairer sur nos orientations.

Q : M. le Premier ministre, lorsque vous parlez d'ouverture la plus totale s'agissant de la presse, cela laisse-t-il supposer la suppression de la censure ?

S.H : Je vous répondrai d'une phrase en vous renvoyant à l'interview du président lorsqu'il sortait de l'Elysée et qu'il a confirmé que la censure était tout à fait symbolique au Cameroun. Je discutais justement avec un de vos confrères qui était là il y a un mois, il m'a fait part de sa surprise, non

Première conférence de presse du premier ministre

sion qui séparent les Camerounais »

seulement du nombre élevé de journaux dits indépendants, mais également de la tonalité des articles qui sont dans ces journaux. Je pense qu'il est tout à fait dans l'ordre normal qu'on laisse ces journalistes s'exprimer. Mais attention, il faut que cette liberté d'expression s'accompagne du respect des règles de déontologie. Autrement, ils s'exposent à des procès. J'en sais quelque chose.

Q. : M. le Premier ministre, souffrez que je revienne sur le problème de la conférence nationale. Cette conférence nationale dont l'exigence apparaît pour certains partis d'opposition comme un préalable à toute forme de dialogue. Or dans votre première déclaration publique, vous avez préconisé le dialogue, vous êtes pour la concertation, et pour la réconciliation nationale. Je voudrais savoir si vous êtes prêt à faire des concessions sur ce problème de la conférence nationale, par rapport à la position du RDPC dont vous êtes issu, position déjà réaffirmée par le président de la République ?

S.H. : En d'autres termes vous voulez savoir si je suis en contradiction avec le président de la République ? Non. Ce que je puis vous dire c'est que pour moi il n'y a aucun sujet tabou. Je suis prêt à aborder avec les leaders de l'opposition, comme avec tous les Camerounais, les problèmes qu'ils estimeraient devoir être abordés. Je vous ai fait part du problème des élections, je vous ai fait part du passage des leaders d'opposition dans les médias officiels. Je peux ajouter le problème de la fuite des capitaux. Je suis tout à fait prêt à aborder ce problème avec les leaders de l'opposition. Il n'y a pas de sujet tabou. Tout ce que je demande à mes compatriotes qui exigent la conférence nationale c'est qu'ils me disent ce qu'ils veulent qu'on aborde et deuxièmement qu'on respecte la Constitution.

Vous savez les conférences nationales, il y en a plusieurs types. Au Gabon, il y en a eu, cela a

permis à un certain nombre de personnes de parler mais ça n'a pas entraîné des difficultés particulières. Au Bénin il y en a eu, au Congo la conférence nationale est entrain de bloquer le développement et l'évolution de ce pays puisque ça fait trois mois que personne ne travaille, tout le monde est à l'écoute de tout ce qui se dit. Mais d'un autre côté, des pays avancés en matière de démocratie n'ont jamais connu ce qu'on appelle la conférence nationale. Tous les pays de l'Europe de l'Est n'en ont pas connu, le Sénégal n'en a pas connu, la Côte d'Ivoire non plus. Pourquoi veut-on nécessairement nous enfermer dans ce dilemme conférence nationale ou non ? Les fils de ce pays ont besoin de dialoguer, ils ont besoin de se comprendre, prenons en le chemin, mettons-nous d'accord sur les sujets, on va les aborder. Personnellement, je suis prêt à aborder toutes les questions, de manière à ce qu'on trouve des solutions à chacune des questions.

Le gouvernement a en chantier la préparation des états généraux de l'éducation nationale. Voilà un sujet qui intéresse l'ensemble des Camerounais. Dans le programme, il est prévu de demander aux représentants de l'opposition de participer à ces états généraux de manière à ce qu'on puisse élaborer le schéma de l'éducation de ce pays. Véritablement ce que nous demandons, c'est de nous mettre ensemble, de discuter et d'éviter les problèmes qui pourraient compliquer la situation de ce pays, en remettant en cause par exemple la Constitution. Là on risque d'arriver à des situations beaucoup plus complexes qu'on ne pourrait pas imaginer. S'il s'agit de dialogue, nous sommes tout à fait ouverts au dialogue et sur tous les sujets, aucun sujet n'est tabou.

Q. : M. le Premier ministre, depuis votre nomination, la presse nationale et internationale vous a présenté comme un homme de dialogue, on se réfère à votre itinéraire pour vous présenter comme un technocrate, et lorsque vous parlez des problèmes



Un de nos reporters intervenant lors du jeu questions-réponses.

de l'heure, vous pouvez passer aussi pour un homme de poigne. Alors homme de dialogue, technocrate, homme de poigne, quelle image vous tirez-vous même de tout cela ?

S.H. : Je ne savais pas qu'on pouvait dresser le testament de quelqu'un au moment où il entre en fonction. J'aurais pu vous dire d'attendre que ma mission soit terminée pour tirer la leçon de tout cela mais ce que je puis vous dire c'est que tout ceci concourt à faire un homme. Il est difficile de dire tel est de tel élément. Mon parcours m'a effectivement prédisposé à ce dialogue et à la nécessité de prendre en considération la position de la personne avec qui je discute. C'est tout à fait normal. J'ai eu l'avantage d'avoir eu un parcours particulier. Je suis passé par l'administration, la diplomatie, le commerce des matières premières, ce qui m'a permis de connaître les arcanes de la commercialisation du café/et du

cacao, du coton... Les conférences internationales, j'ai participé à l'élaboration du premier accord cacao, des accords café. C'est une base nécessaire pour avoir l'esprit de dialogue sans compter le passage à la banque. Nécessairement on n'a pas des gens qui partagent les mêmes opinions que vous en face. Tout ce que vous avez cité concourt à créer une personne.

Q. : La restauration du secteur public va-t-elle s'accompagner de compressions ?

S.H. : Vous posez là un problème assez important dans la mesure où la Fonction publique camerounaise est ancienne. Elle a fait ses preuves, elle a aussi été pendant longtemps le seul débouché des jeunes camerounais qui venaient sur le marché de l'emploi. Ceci donnait d'ailleurs une sécurité particulière parce que tout Camerounais qui faisait des études était sûr d'être employé. Malheureusement, fini ce temps, ceci pour deux raisons. D'abord en raison de l'évolution de l'économie camerounaise, sa sophistication permet au secteur privé de relayer le secteur public et le gouvernement a mis un accent particulier au développement de ce secteur privé qu'il soit national ou étranger pour permettre le recrutement des nationaux et le développement des richesses dans ce pays.

La deuxième raison c'est les difficultés économiques actuelles qui nous ont amenés dans le cadre de ce qu'on est convenu d'appeler le Programme d'ajustement structurel à prendre un certain nombre de mesures visant dans un premier temps à freiner tout recrutement dans la Fonction publique et dans un 2^e temps à gérer certains avantages de la Fonction publique. L'orientation en ce qui nous concerne c'est de poursuivre les études en vue d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de cette Fonction publique et pour ce faire, un certain nombre de mesures sont envisagées qui, dans un premier temps, pourraient notamment viser l'accélération du départ à la retraite d'un certain nombre de personnes qui ont atteint cet âge et qui normalement doivent se reposer ou s'orienter vers d'autres activités. D'autres

mesures sont à l'étude en rapport avec les bailleurs de fonds tant bilatéraux que multilatéraux pour lesquels les résultats sont attendus. Mais ce que je puis dire c'est qu'avec la Banque mondiale, un certain nombre d'objectifs seront fixés. Avec la coopération française, certains éléments vont également être définis, de manière à atteindre certains objectifs d'efficacité et de rentabilité de cette Fonction publique.

Q. : M. le Premier ministre, nous avons appris il y a quelques jours que la Banque mondiale avait débloqué 15 milliards de F.CFA en faveur du Cameroun. Or nous savions il y a quelque temps que les négociations étaient presque bloquées avec la Banque mondiale et le FMI. Est-ce qu'on peut penser que c'est un nouveau départ ? Tout est débloqué ?

S.H. : En fait lorsqu'on dit que les négociations étaient bloquées, je pense qu'il faut plutôt dire que les négociations n'avaient pas au rythme prévu, ce qui est une nuance. Lorsque vous commencez à discuter d'un Programme d'ajustement structurel avec les organisations internationales, vous vous fixez des objectifs et vous vous dites qu'il faut absolument qu'on ait abouti dans un délai de six mois, huit mois... et au fur et à mesure que vous procédez aux études nécessaires pour atteindre ces objectifs, vous vous apercevez que les problèmes sont beaucoup plus complexes et qu'il n'est pas possible d'avancer comme vous le pensiez. C'est pour cela que vous pouviez enregistrer des retards dans le progrès des négociations. C'est ce qui s'est passé, non pas avec la Banque mondiale puisque pour elle le déblocage de cette 2^e tranche signifie que le Cameroun a honoré ses engagements mais c'était avec le FMI et de ce côté on peut dire que tous les problèmes sont résolus puisque dès le début du mois de mai, une mission du FMI arrivera pour nous permettre de mettre au point le nouvel accord de coopération à signer avec cet organisme.

Propos recueillis par
BADJANG ba NKEN



Le premier ministre s'entretenant avec le ministre de l'Information à la fin de la conférence de presse.

Réaménagement du gouvernement

Ouverture et continuité

La nouvelle équipe

Sur proposition du premier ministre, chef du gouvernement, le président Paul Biya a signé le 26 avril 1991 le décret N° 91/213 portant réaménagement du gouvernement. Ont ainsi été nommés :

- Ministre des Affaires Sociales et de la Condition Féminine : Madame YAOU AISSATOU
- Ministre de l'Agriculture : M. NIBA NGU John
- Ministre de l'Administration Territoriale : M. ANDZE TSOUNGUI Gilbert
- Ministre des Finances : M. NDIORO Justin
- Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire : M. TCHOUTA MOUSSA
- Ministre de la Justice Garde des Sceaux : M^e DOUALA MOUTOME.
- Ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense : M. AKAME MFOUMOU Edouard
- Ministre de la Santé Publique : M. Joseph MBEDE
- Ministre chargé de Mission à la Présidence : M. OGORK EBOT NTUI.
- Ministre du Développement Industriel et Commercial : M. René OWONA
- Ministre de l'Education Nationale : M. Joseph MBOUI
- Ministre de l'Elevage des Pêches et des Industries animales : M. HAMADJODA ADJOUDJI
- Ministre de l'Enseignement Supérieur, de l'Informatique et de la Recherche Scientifique : Pr Joseph OWONA
- Ministre de la Fonction Publique et du Contrôle de l'Etat : M. GARGA HAMAN ADJI
- Ministre de l'Information et de la Culture : M. Augustin KONTCHOU KOUMEGNI
- Ministre de la Jeunesse et des Sports : M. Ibrahim MBOMBO NJOYA
- Ministre des Mines, de l'Eau et de l'Energie : M. NKWAIN Francis
- Ministre des Postes et Télécommunications : M. SANDA OUMAROU
- Ministre des Relations Extérieures : M. BOOH BOOH Jacques Roger
- Ministre des Travaux Publics et des Transports : M. Paul TESSA
- Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale : M. BOKAM Jean Baptiste
- Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat : M. EYEBE AYISSI Henri
- Ministre du Tourisme : M. Benjamin ITOE
- Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé du Plan de Stabilisation et de la Relance Economique : M. Roger TCHOUNGUI
- Secrétaire d'Etat à la Défense : M. AHMADOU ALI
- Secrétaire d'Etat aux Finances N° 1 : M. INONI Ephraim
- Secrétaire d'Etat aux Finances N° 2 : M. OLANGUENA AWONO Urban
- Secrétaire d'Etat à l'Agriculture : M. TIKELA KEMONE
- Secrétaire d'Etat au Développement Industriel et Commercial : M. ABOGO NKONO Louis
- Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale : M. NYUNGA TEGHEN Jean
- Secrétaire d'Etat au Plan et à l'Aménagement du Territoire : M. NDANGA NDINGA.

● **Le gouvernement intérimaire dont on attendait la constitution après la nomination jeudi dernier du Premier ministre, a donc été formé vendredi soir.**

● **Les tâches qui attendent cette nouvelle équipe ministérielle sous la houlette de M. Sadou Hayatou sont claires.**

■ Une remarque s'impose d'entrée de jeu. La structure du gouvernement n'a pratiquement pas été modifiée. A part le ministre chargé du Plan de stabilisation et de relance économique qui est désormais délégué auprès du Premier ministre et non plus à la présidence, tous les autres départements conservent leur dénomination. Mais cette modification si unique soit-elle, apporte une indication d'importance. Le cabinet mis en place le 26 avril dernier, a entre autres tâches prioritaires, la lutte contre la crise et la relance de l'économie nationale.

REAMENAGEMENT

Autre observation significative. L'intitulé du décret du chef de l'Etat nommant le nouveau gouvernement parle plutôt de «réaménagement» et non de «remaniement». Le grand chamboulement auquel se seraient attendus certains n'a pas eu lieu. Trois personnalités font leur entrée dans le gouvernement: M. Justin Ndiaro aux Finances où il remplace M. Simon Bassilekin ; Me Douala Moutome à la Justice à la place de M. Adolphe Moudiki, enfin, M. Tchouta Moussa au Plan et à l'Aménagement du Territoire où il succède à M. Niat Marcel Njifenji. Deux technocrates et un représentant du barreau national se voient ainsi confier des



L'ancien immeuble-siège de la BEAC abritera les services du premier ministre.

postes ministériels. Il faut y voir en effet un signe et un gage d'ouverture en direction de la société civile. Me Moutome dont la nomination comme Garde des Sceaux constitue en soi un événement, puisque c'est la première fois qu'un avocat accède à cette fonction, ne déclarerait-il pas vendredi à Cameroon Tribune qu'il n'est «ni de l'opposition, ni du RDPC» ? Les trois nouveaux membres du gouvernement apparaissent en effet comme des personnalités peu trempées dans le sérail politique national.

Redressement économique, retour au calme après les turbulences de ces dernières semaines, dialogue avec l'opposition et les autres forces vives de la nation, préparation des élections législatives anticipées. Telles sont en résumé les principales missions de ce gouvernement intérimaire. Elles peuvent expliquer en effet que la composition du cabinet n'ait pas été considérablement modifiée. Peut-être du fait que les membres de l'ancienne équipe n'étaient en poste que depuis huit mois et qu'il n'était pas encore loisible de dresser le bilan de l'action gouvernementale à cette étape cruciale de la vie nationale.

Par ailleurs, la plupart des ministères, notamment ceux qui sont en charge des problèmes économiques, sont engagés dans des négociations délicates avec nos par-

tenaires étrangers, les bailleurs de fonds et les organisations financières internationales dans le cadre de la lutte contre la crise. Si on enregistre les départs de M. Bassilekin des Finances et de M. Niat Njifenji du Plan et de l'Aménagement du Territoire, les ministres Roger Tchoungui, René Owona, John Niba Ngu et Hammadjoda Adjoudji, respectivement chargés du Plan de stabilisation, du Développement industriel et commercial, de l'Agriculture et de l'Elevage conservent leur poste. Idem pour le ministre des Relations extérieures, M. Jacques-Roger Booh Booh.

Compte tenu de l'ampleur des problèmes à résoudre dans un contexte politique nouveau et dans une conjoncture difficile, l'homogénéité du gouvernement commandait sans doute une certaine stabilité de l'équipe ministérielle. Le Premier ministre, chef du gouvernement, a affirmé sa volonté de concertation, de dialogue et de réconciliation nationale. Il s'agit maintenant pour le gouvernement de traduire dans les faits ces options politiques, d'assurer la continuité de l'Etat et de poursuivre le processus démocratique. Dans l'unité, l'ordre et la paix. De par sa structure et sa composition, le nouveau cabinet ministériel a les moyens de sa tâche.

— André-Vincent EKANI

Communiqué

La Société de Presse et d'Editions du Cameroun porte à la connaissance des annonceurs désireux d'insérer des publications dans Cameroon Tribune (versions anglaise et française) et dans le Nouveau Week-End Tribune que la société SOCCOMEX, B.P. 4578 Douala — Tél. 42.21.69, est le régisseur exclusif de la publicité pour ces journaux depuis le 6 mars 1991.

POLITIQUE

ACTES DU CHEF DE L'ETAT

• Exercice de la profession d'avocat

Par décret n° 91/197 du 12 avril 1991, M. Metoukson Delangue Charles Aime est autorisé à exercer la profession d'avocat avec résidence à Douala.

M. Woappi Zacharie est autorisé à exercer la profession d'avocat avec résidence à Douala.

M. Bugue Joseph est autorisé à exercer la profession d'avocat avec résidence à Bertoua.

M. Mbep Simplice est autorisé à exercer la profession d'avocat avec résidence à Yaoundé.

• Chef du 1er degré de Doukoula

Par arrêté n° 224/CAB/PR du 12 avril 1991, les dispositions de l'article 1er de l'arrêté n° 632 du 3/12/1987 susmentionné, sont modifiées et complétées ainsi qu'il suit :

Art. 1er (Nouveau) M. Wangoing Godou est, à compter du 5 août 1986, désigné chef de 1er degré de Doukoula (36 218 habitants), arrondissement de Kar-hay, département du Mayo-Danay, en remplacement de M. Godou Djonga, décédé.

Par décret n° 91/211 du 24 avril 1991, Mme Ngo Bouga Lydie Debora, épouse Banond Mbog, est autorisée à exercer la profession d'avocat avec résidence à Yaoundé.

M. Kamako Martin est autorisé à exercer la profession d'avocat avec résidence à Douala.

M. Kouam Dieudonné est autorisé à exercer la profession d'avocat avec résidence à Douala.

Mme Magne Emilienne, épouse Fonkam, est autorisée à exercer la profession d'avocat avec résidence à Douala.

M. Mbayin est autorisé à exercer la profession d'avocat avec résidence à Yaoundé.

M. Ngateu Jean Marie est autorisé à exercer la profession d'avocat avec résidence à Yaoundé.
M. Tanyem Pierre est autorisé à exercer la profession d'avocat avec résidence à Yaoundé.
M. Zanguet Martin est autorisé à exercer la profession d'avocat avec résidence à Bertoua.

est admis à suivre un stage d'huisser à l'étude de Maître Nguesson André, huissier de justice à Douala.
M. Zemo Fouekeng Cyriaque Antoine est admis à suivre un stage d'huisser à l'étude de Maître Nguesson André, huissier de justice à Douala.

M. Tsamo Daniel est admis à suivre un stage d'huisser à l'étude de Maître Silatsa Victor, huissier de justice à Bangangté.

FAITES CONNAISSANCE AVEC NOS AGENCES DE PROVINCE



L'AGENCE SOPECAM de Bamenda Tél. : 36.11.17 — B.P. 225 Télex : 5722 KN

L'AGENCE SOPECAM
(Société de Presse et d'Editions
du Cameroun)

de BAMENDA est située à
« Fon's Street » au centre administratif, près de la trésorerie provinciale.
Elle assure les opérations suivantes :
— couverture médiatique des

événements et information sur la province du Nord-Ouest,

— prospection de la clientèle
— recouvrement des créances de la société.
L'AGENCE SOPECAM de BAMENDA est dirigée par M. Martin Awung NKEMNGU, journaliste

Annoncez votre mariage

WEEKEND
Hebdomadaire national de promotion et des loisirs

Vous offre l'occasion tant souhaitée
d'annoncer votre mariage
informez vos amis
informez tout le monde

Pour tous renseignements s'adresser à Société de Presse et d'Editions du Cameroun
Route de l'aéroport - BP 1218 Yaoundé Tél : 23.40.12 - Télex 311 KN

SOCIETE COMMERCIALE DE LA PLACE RECHERCHE

Pour renforcer son équipe de vente
UN TECHNICO-COMMERCIAL
(Niveau Agent de Maîtrise)

Profil souhaité :

- Formation : BAC - DUT - BTS
- Expérience réussie de la vente de matériel technique 3 à 5 ans

Adresser lettre manuscrite + CV avec références + n° téléphone pour contact rapide à AFCA (face Maison du Cycle à Akwa) sous référence AF/1003 à préciser sur l'enveloppe.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION GENERALE DES GRANDS TRAVAUX DU CAMEROUN

Communiqué de presse N° 007/90-91/PR/DGTC invitant les sociétés à venir recevoir notification du rapport d'analyse

La Direction générale des grands travaux du Cameroun communique :

Les sociétés ayant soumissionné à l'appel d'offres national restreint N° 012/90-91/PR/DGTC du 06 mars 1991 pour la réfection du remblai au PK 40 de la ligne de chemin de fer TRANSCAM 1 - Financement : KFW sont priées de bien vouloir prendre l'attache de la Direction générale des grands travaux du Cameroun Mbala II à Yaoundé en vue de recevoir notification du rapport d'analyse de leurs offres.

Les intéressées disposeront de sept (7) jours francs à compter de la date de publication du présent communiqué pour faire parvenir leurs observations à l'adresse suscitée sous pli fermé portant la mention rappelant l'objet concerné.

Les observations devront être accompagnées de l'extrait d'analyse retiré.

Après la promulgation de la loi sur l'amnistie

Une vingtaine de détenus politiques libérés à Kondengui

■ Votée par le parlement et promulguée par le chef de l'Etat, la loi d'amnistie est devenue réalité vendredi dernier pour la vingtaine de détenus politiques encore retenus à la prison centrale de Yaoundé.

Vendredi 26 avril 1991, 11h45. Un soleil ardent dare ses rayons sur la capitale et sur la prison centrale de Kondengui. Dans la petite cour, devant le bureau

du régisseur de la prison, une petite cérémonie sobre et ô combien émouvante. Ils sont tous là, en demi-cercle, les détenus bénéficiant en ce jour de grâce de l'amnistie accordée par le président de la République aux prisonniers politiques. 20 en tout. Derrière eux des militaires, des gardiens de la paix, des journalistes et des ballots contenant les effets personnels de ces hommes presque... libres.



Le commandant Ibrahim Oumarou, le capitaine Salatou et le commandant Abdoulaye (de gauche à droite) peu avant leur sortie de prison.

ILS SONT LIBRES !

Nous avons pu recueillir auprès de certains amnistiés, leurs sentiments.

● Commandant Abdoulaye

« Je ne peux vous expliquer ce que je ressens. Pour comprendre mon sentiment, il faudrait être dans ma situation. Imaginez quelqu'un qui passe sept ans dans l'obscurité et à qui on donne la lumière. Il va me falloir me réadapter, réapprendre à vivre en homme libre et c'est là le mystère. Que va-t-il se passer maintenant ? Comment vais-je retrouver ma famille ? Pendant sept ans, je n'ai pas eu de nouvelles des miens ».

Boubakary Bello, inspecteur de police : « je remercie Dieu, le président de la République et le parlement. J'ai appris ma libération par les gardes. Je ne sais pas si c'est un beau jour car je ne sais pas ce que je vais retrouver. Je n'ai pas vu ma femme et mes enfants depuis 7 ans ».

Mbah Paul, Gendarme : « Pour moi c'est un beau jour dans la mesure où je suis sorti de la sépulture. Je considère ce jour comme un jour de rennaissance. Mes inquiétudes sont par rapport à ma famille qui est à Meiganga, je ne sais pas ce qu'elle est devenue. Mais je crois qu'avec la volonté de Dieu je vais retrouver certains d'entre eux. La vie est un perpétuel recommencement. Je rends grâce à Dieu et j'espère pouvoir repartir dans la vie. Je regrette pour ceux qui n'ont pas eu la chance comme moi de sortir de ce calvaire. Je remercie beaucoup le peuple camerounais en général, les journalistes, ceux de la presse privée en particulier et les gens de l'Adamaoua ».

● Dadji Jean-Louis, commandant de Peloton : « J'ai été surpris mercredi dernier quand les gardes nous ont appris notre libération. Maintenant, je suis très content de cette libération, je remercie Dieu, le président Biya également qui a eu la volonté de nous sortir de cette souffrance. Je remercie tous ceux qui ont compatis à ma souffrance ».

● Faya Junior (sergent), Djong Wanwe Kolandi (sergent), Kidmo Koste (MDL) Achaïo Alifa (MDL-C), Harouna Wali (gendarme), Mahamat Moussa (MDL), Djakkissam Luc (GM)... « Nous tenons à remercier Dieu, le Président Biya, et tout le peuple camerounais qui a contribué à notre libération ».

Propos recueillis par Géraldine M. Logmo



Au nom des 20 prisonniers libérés, le commandant Abdoulaye adresse des remerciements au président de la République et au peuple camerounais.

Discours de remerciement des amnistiés par la voix de leur porte-parole, le commandant Abdoulaye, appel de chacun par son nom pour signature du registre de la prison, accolades, impressions recueillies par la presse, longue attente - les dernières minutes de détention s'égrènent si lentement...

Derrière la clôture, de l'autre côté de la route, les familles de certains détenus, accourus à la nouvelle de la libération des leurs attendent fébrilement. On n'ose y croire. 7 ans après !

12h30, enfin les portes de la prison s'ouvrent, les familles accourent. Les forces de l'ordre sont obligées d'arrêter la circulation.

Une seconde fois l'appel et... la liberté. Cris de joie, pleurs, accolades, photos de famille. Ainsi auront commencé pour le dernier carré de détenus politiques de Kondengui, les premières heures de liberté retrouvée.



Premiers instants de liberté : émotions fortes.

CHANGEMENT D'ADRESSE KOOH & MURE S.A.

- Audit
- Conseil en Management
- Expertise-conseil aux PME

SIEGE SOCIAL DOUALA

Nouvel Immeuble SNAC
36, Rue Flatters

B.P. 127 DOUALA
Tél. : 2.73.51 — Télex : 5490

Fax /42.87.32.

BUREAU DE YAOUNDE

Immeuble Shell-Concorde
2^e Etage — Bureau 10

B.P. 1010 YAOUNDE
Tél. : 23.08.38 —
Télex : 8487

Produits pétroliers

Modification du taux de la taxe spéciale

Un arrêté signé le 26 avril 1991 par le MINDIC fixe les nouveaux prix des produits pétroliers applicables dans les différentes localités du Cameroun.

Le Ministre du développement industriel et commercial arrête :

Article 1 : Pour compter de la date de signature du présent arrêté,

- 1) les prix maxima des produits pétroliers applicables au stade sortie usine SONARA et dans les différentes localités de la République du Cameroun sont fixés conformément aux tableaux en annexes ;
- 2) le tarif maximum toutes taxes comprises du transport routier des produits ci-dessus est fixé à 42 F/KM.

Article 2 : Les prix de ces produits seront majorés du montant des taxes et autres prélevements spéciaux institués par le gouvernement sur les carburants.

Article 3 : Les modalités de déclaration et de règlement à la SNH des frais sur stocks de sécurité sont identiques à celles des prélevements des stabilisations et de péréquation reversés à la CSPH.

Article 4 : Toute infraction au présent arrêté sera poursuivie et sanctionnée conformément à la réglementation en vigueur.

Article 5 : Le Directeur des Prix, Poids et Mesures et le Directeur de la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel en Français et en Anglais, et communiqué partout où besoin sera.

Le chef de l'Etat a signé le 26 avril 1991 une ordonnance portant modification du taux de la taxe spéciale sur la vente des produits pétroliers.

Le président de la République ordonne : Article 1er : L'article 9 de la loi n 88/005 du 1er juillet 1988 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 1988/1989, est modifiée ainsi qu'il suit en ce qui concerne les taux de la taxe spéciale sur la vente des produits pétroliers : Au lieu de :

- essence super	105 FCFA par litre
- essence ordinaire	104 FCFA par litre
- gas-oil	23 FCFA par litre
Lire :	
- essence super	95 FCFA par litre
- gas-oil	13 FCFA par litre

Article 2 : Le Ministre des Finances et le Ministre du Développement industriel et Commercial sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application des dispositions de la présente ordonnance.

Une mesure réaliste

La récente baisse des prix du carburant dénote un souci de coller aux réalités socio-économiques de l'heure.

Samedi, 13h10. Nous sommes dans un taxi au niveau du carrefour Mvog-Mbi. Le chauffeur ayant observé une petite halte au petit marché, un homme se précipite comme pour donner sa destination mais au lieu de cela il lance : « Le prix de l'essence a baissé ; c'est 190 F le litre ; on vient d'annoncer au journal de 13 h 00 ». L'homme est visiblement excité, il crie presque, la voix chargée d'émotion.

Les occupants du véhicule ne comprennent rien au scénario qu'ils vivent. D'abord surpris, ils croient au bluff. Nous sommes encore au mois d'avril. C'est pourtant la réalité crue. La nouvelle sera confirmée quelques mètres plus loin par d'autres chauffeurs de taxi.

Et du coup, la joie se lit sur tous les visages. « le taxi à 100 F », lance quelqu'un. « Faites vous aussi un geste » suggèrent les autres passagers à l'endroit du conducteur qui se montre favorable à l'idée. Mais en attendant...

De fait, la nouvelle de la baisse du prix du carburant ne constitue pas en soi une grande surprise. Depuis quelques semaines, elle faisait l'objet des supputations, alimentait la rumeur publique et les conversations de salon.

Depuis vendredi dernier, la rumeur est devenue réalité au grand jour. Ainsi donc, le prix de l'essence super à la pompe passe de

280 F CFA à 190 F CFA, soit une diminution de 90 F CFA ; ce qui n'est pas négligeable par les temps qui courent. Voilà une nouvelle qui mettra du baume au cœur des chauffeurs de taxi, des transporteurs par cars et autobus et autres particuliers en général.

UNE MATIERE PRECIEUSE

On n'aura pas compris les raisons de cette révision à la baisse des prix des carburants si on ne souligne pas le rôle joué par le pétrole dans la société moderne. Aussi bien adaptés au fonctionnement des voitures, des groupes électriques et des centrales thermiques, les produits pétroliers servent également de matières premières aux multiples branches industrielles, comme la chimie, la pharmacie, les plastiques etc. C'est dire l'incidence que les fluctuations des prix peuvent avoir sur l'économie d'un pays et sur l'assistance quotidienne des individus. Producteur moyen de pétrole, le Cameroun a jusqu'ici tiré partie de la commercialisation de ce précieux produit pour financer son développement. Mais aujourd'hui, les données ont changé. Malgré le réveil relatif du marché avec la guerre du Golfe, le commerce mondial du pétrole n'a pas encore atteint les sommets des années 70.

Ici et là, certains trouvaient paradoxalement dans un tel contexte, on procéde chez nous à une augmentation considérable du prix du super, de l'essence ordinaire et du gas-oil.

On comprend pourquoi des voix se sont élevées ces dernières semaines pour réclamer la baisse des prix du carburant. Certaines

Article 3 : (1) Les stocks des produits existants chez les détaillants à la date du 28 avril 1991 à 24 heures sont immédiatement passibles de la taxe spéciale aux nouveaux taux.

A cet effet, les gérants des stations-services sont tenus de déposer auprès de leurs grossistes respectifs une déclaration desdits stocks dûment visée par les services des impôts de leur localité, et ce avant le 30 avril 1991 à 18 heures.

(2) La valeur résultante du différentiel entre les anciens et les nouveaux taux sera à faire valoir par les sociétés pétrolières concernées dès le mois suivant, sur leurs déclarations de la taxe spéciale.

(3) Toute déclaration tardive sera considérée comme nulle et non avenue. Les déclarations reconnues inexactes seront passibles des sanctions prévues aux articles 246 et 247 du Code Général des Impôts.

Article 4 : la présente Ordonnance, qui prend effet à compter de la date de signature, sera enregistrée puis publiée au Journal Officiel en français et en anglais selon la procédure d'urgence.



Usagers empruntant un bus. La baisse du prix du carburant a été bien accueillie.

sources faisaient valoir que le pétrole coûtait chez nous plus cher que sur le marché international. Une telle situation ne pouvait pas rester éternelle et les pouvoirs publics ne pouvaient pas rester sourds aux sollicitations d'une partie non négligeable de l'opinion publique. Les dernières mesures en date traduisent, à n'en point douter, une nouvelle disposition du gouvernement à prendre davantage en compte les aspirations populaires.

On ne saurait également manquer de souligner le souci de réalisme qui a présidé à la baisse des prix du carburant. Dans un contexte de crise économique aigüe, la hausse vertigineuse des prix avait été interprétée comme une véritable aberration. Pour coller à la réalité, il fallait faire marche arrière. -

IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE

Cette démarche était d'autant plus justifiable qu'entre temps,

l'augmentation des prix à la pompe avait stimulé un important trafic portant sur l'essence de provenance douleuse, plus connu sous le nom populaire de « fédéral ». Par ailleurs, si le commerce (du reste illégal) du « fédéral » entraîne une sorte des capitaux difficile à contrôler et met à mal le fisc et les services douaniers, il touche aussi indirectement le trésor. Le carburant « officiel » se vendant mal, le manque à gagner est naturellement important. Certains parlent même de 22 milliards de perte pour les caisses de l'Etat.

Les récentes mesures qui découlent d'un souci de décrispation de la vie nationale portent en elles la marque d'un courage politique indéniable. Reste à souhaiter que leur impact sur la vie socio-économique de la nation soit en mesure de stimuler le processus du redressement économique.

Jean-Marie NZEKOUÉ

Séminaire international sur l'amélioration des performances dans la fonction publique africaine

Place à l'efficacité

● Il faut assainir la machine administrative.

■ Faire de l'administration un instrument de développement efficace, voilà le but que se fixe le séminaire international qui a eu lieu au cours de la semaine passée au Centre national d'administration et de magistrature à Yaoundé. Une rencontre qui a la spécificité de réunir, chose rare, des hauts responsables de 8 pays africains.

Depuis le 22 avril, ces décideurs, venus du Bénin, de Côte d'Ivoire, de Guinée, du Mali, de Madagascar, de

Centrafrique et du Sénégal se sont constitués en un laboratoire de recherches, sur les moyens d'améliorer les performances de la fonction publique africaine. Une nécessité qui s'impose avec d'autant plus d'acuité que l'heure est aux plans d'ajustement structurels, à la relance, à la lutte à outrance contre la crise.

Le ministre de la Fonction publique et du Contrôle de l'Etat, M. Garga Haman Adjji, qui présidait la cérémonie d'ouverture n'a pas manqué, non seulement d'insister sur les enjeux que représentent nos administrations à l'heure actuelle, mais aussi, de souligner les causes de la

conjuncture, qu'il s'agit de braver. Les crises qui secouent les pays africains sont d'origine exogène autant dans leur causalité que dans leurs conséquences. C'est que, nos pays ont été spécialisés dans la production des matières premières, par la volonté de l'Occident. Or ces matières premières ont baissé de façon drastique, allant parfois à 50 %, avec les conséquences que cela suppose.

Mais l'un des effets pervers de la spécialisation en production des matières premières, c'est un sous emploi endémique. L'industrie étant sous développée, le seul grand employeur devient l'E-

tat. Et dans le souci d'utiliser les compétences, on recrute beaucoup à la fonction publique, même lorsque cela n'est point nécessaire. Résultat, une administration tentaculaire aux effectifs pléthoriques, dont les coûts de fonctionnement sont exorbitants avec une efficacité aléatoire. Il fallait faire quelque chose.

On comprend dans cette optique pourquoi l'une des exigences fondamentales des plans d'ajustement structurels africains aura été le dégraissage de ces grosses machines administratives très lourdes qui, au lieu de jouer un rôle dynamique dans le développement,

contribuaient plutôt à freiner les décisions dans des circuits assez compliqués. On comprend également la raison pour laquelle des séminaires comme celui qui se tient depuis le 22 avril dernier s'imposent. Il s'agit de les assainir, de savoir leur organisation structurelle. Tout cela passe par la mise à jour constante des connaissances tant techniques que pratiques à travers des séminaires et des colloques.

Concrètement, les divers sujets abordés au cours de la semaine tournaient autour de la réforme structurelle de la fonction publique, la manière de limiter les coûts de fonctionnement puis, le rôle des écoles de formation dans le processus d'amélioration des performances. Ce qui ressort des débats, c'est qu'il est nécessaire, voire indispensable, d'alléger la fonction publique, de maîtriser les effectifs et les coûts, de définir les nécessités nouvelles, en ce moment de lutte contre la crise. Bref, il est temps que l'administration contribue au développement, au lieu d'en être un frein.

A partir de ce matin, la deuxième partie du séminaire continue sur la gestion des ressources humaines. Les travaux continuent jusqu'au 2 mai.

NDONGO ONDUA

Système généralisé de préférences

Pour accroître nos exportations

pour répondre à cette interrogation que se sont ouverts à Douala depuis mercredi dernier, les travaux d'un séminaire national sur le système généralisé des préférences (SGP).

Se présentant comme un accord négocié au sein de la CNUCED pour avantager les exportations des pays en développement par rapport à ceux des pays industrialisés, le SGP a pour but de réduire unilatéralement les taxes à l'importation des produits originaires du Tiers-Monde, sans réduction conjointe des droits de douanes sur les importations originaires d'autres pays.

Organisés par la CNUCED et le PNUD, les travaux de ce séminaire, qui devraient durer trois jours, portent sur la sensibilisation des opérateurs économiques camerounais sur les possibilités qu'offre le mécanisme des préférences généralisées accordées par les pays industrialisés en vue d'accroître nos exportations vers leurs marchés grâce aux incitations tarifaires.

Au cours de ce séminaire animé par les experts de la CNUCED, les participants, une trentaine environ, se feront expliquer à coup sûr les difficultés d'application du SGP, ses principes fondamentaux, ses objectifs, avantages et critères leur permettant d'exploiter les 16 schémas en vigueur pour créer d'autres capacités d'exportation et d'accroître les recettes.

LE CAMEROUN PRET

S'il est vrai qu'on note une sous-exploitation des schémas de préférence qui se limitent actuellement aux seuls schémas de la CEE, du Japon et des Etats-Unis, qui sont d'ailleurs faiblement exploités, le Cameroun entend désormais tirer le maximum de bénéfice des tarifs préférentiels disponibles.

Pour M. Pierre Tchanque, président de la Chambre de commerce, « le Cameroun, dans la perspective d'une utilisation effective et plus rationnelle des tarifs préférentiels offerts par les pays donneurs de préférences,

envisage de créer à Douala un centre de liaison du SGP qui serait une cellule focale idéale permettant d'assurer une meilleure diffusion et vulgarisation des données relatives au SGP ».

En effet, depuis 1971, un système de traitement tarifaire préférentiel, généralisé, sans reciprocité, ni discrimination, offre des avantages aux pays en développement en leur permettant les produits admis au bénéfice du SGP sur les marchés des pays donneurs de préférences à des taux de droit NPF, les taux de la nation la plus favorisée, réduits ou nuls.

Aujourd'hui le SGP comprend 16 schémas pour 27 pays développés. Selon M. Amadou Touré, expert international de la CNUCED, les gains issus du SGP, soit près de 65 milliards de dollars en 1983, à quelques exceptions près, ont été concentrés dans des économies à revenu intermédiaire, particulièrement d'Asie (Hong-Kong, Corée, Taiwan, Chine). Ces économies ont reçu près de 44 % des bénéfices issus du SGP.

Bien que le chemin à parcourir pour accéder au bénéfice substantiel du SGP par les pays africains reste long, ce séminaire contribuera à vulgariser ce système auprès des industriels et commerçants en vue d'encourager leurs activités d'exportation.

Projet d'appui à la gestion économique

Nomination des membres du secrétariat de gestion

■ Le ministre chargé de mission à la Présidence chargé du Plan de stabilisation et de relance économique arrêté ; Article premier : Sont à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés au secrétariat de gestion du PAGE, aux postes ci-après :

Administrateur du PAGE : (avec rang de directeur-adjoint de l'administration centrale) : M. Obam Nlong René, contractuel d'administration.

Agent comptable : (avec rang de sous-directeur de l'administration centrale) : M. Ekindi Camille, contractuel d'administration.

Prochains séminaires du CNCC

Les débats porteront sur les procédures douanières et le circuit documentaire

■ Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) organise bientôt une série de séminaires portant sur les « Procédures douanières dans l'UDEAC » et le « circuit documentaire du commerce international ». Le premier aura lieu du 13 au 24 mai 1991 alors que le second séminaire est prévu du 10 au 15 juin 1991.

Ces différentes assises font suite aux cours sur le « système harmonisé de désignation et de codification des marchandises » et le « crédit documentaire » qui ont eu lieu ces derniers mois.

Ces différents séminaires se dérouleront de 8h00 à 13h00 dans la salle de formation du CNCC siège au Centre des Affaires Maritimes de Douala (Bonanjo). Les frais d'inscription à ces cours s'élèvent à 150 000 F CFA par participant pour les procédures douanières et 75 000 F CFA par participant pour le circuit documentaire.

NTA à BITANG

Obsèques de M. Djomo David à Bangoua

Un bâtisseur retrouve sa terre

● **Près de 10.000 personnes ont assisté à l'inhumation.**

● **Le gouverneur de la province de l'Ouest y a représenté le ministre de l'Administration territoriale.**

■ « M. Djomo David, les transporteurs du Cameroun vous disent merci. Que votre âme repose en paix ». Nous ne sommes qu'à la gare routière de Bangoua, samedi 27 avril 1991, et cette inscription émouvante sous forme d'épitaphe est affichée sur presque tous les véhicules en circulation. Des hommes et des femmes en tenue sombre arrivant des quatre coins du pays forment ici des attroupements monstrueux. A Bangoua, village natal du disparu, près de 10km du centre de la ville

de Bangangté, l'affluence est à son comble. Depuis les premières heures de la matinée, un jeune homme chargé du protocole de ces obsèques a de la peine à contenir et à orienter officiels, parents amis et «camarades syndicaux» venus rendre leur dernier hommage au président fondateur du Syndicat national des transporteurs par cars et autobus du Cameroun (SETRACAUCA) et maire de la commune urbaine de Yaoundé IIe, mort le 17 avril dernier dans un accident de la route. Il fallait s'y attendre. Pour plusieurs raisons relevées dans les différentes oraisons lueubres.

Un plan familial. Djomo David laisse le souvenir d'un père et d'un époux d'une extreme gentillesse. Tolerant, il aimait sans retour et avait un grand don de la conciliation.

Son fils ainé, Djomo Faustin a publiquement pris l'engagement de conduire ses frères et soeurs dans cette voie : «papa, tu as été un bâtisseur», nous serons aussi

des bâtisseurs» ; dans la région, ce rôle de bâtisseur joué par Djomo David est connu et reconnu. Membre-fondateur de l'Association de l'élite de Bangoua, «il aura été un très grand pionnier au développement de notre village», selon un témoignage du Pr. Kamsu-Kom.

UN PERSONNAGE TOUJOURS SOURIANT

Un personnage toujours souriant. Dans la vie publique, Djomo David n'a rien fait à moitié. Au Setracaucam, il a consacré toute son intelligence et toutes ses forces. Une forte délégation de cette corporation, conduite par le vice-président M. Mamadou Bako, a fait le déplacement de Bangoua pour dire «merci au père de tous les transporteurs».

De toutes les oraisons funebres, la plus attendue était sans conteste celle du gouverneur de l'Ouest, M. Aminou Oumarou, représentant personnel du ministre de l'Administration territoriale et



Quelques membres et employés du SETRACAUCA CAM autour du cercueil peu avant l'inhumation.

ami intime du disparu. Djomo David a trouvé la mort sur la route de Bafia, il se rendait à Batoussam pour prendre part à l'installation du nouveau gouverneur. Les deux hommes se sont liés d'amitié en 1970, au moment où le Setracaucam se mettait sur les rails. «Imaginez mon émotion lorsque le ministre m'a demandé de le re-

présenter à ces obsèques». M. Aminou Oumarou visiblement affligé, a dit qu'il n'oublierait jamais ce «Camerounais» valeureux et engage à contribuer à la construction du pays».

De notre envoyé spécial
Luc ANGOLA NANGA

Obsèques de Philippe Essomba Ossomba

Un hommage émouvant pour un ambassadeur

● **Philippe est décédé le 16 avril 1991 dans un hôpital parisien de suites de maladie.**
● **Il a été inhumé samedi à Simbok, son village natal.**

■ A Simbok, petite localité située à une demie dizaine de kilomètres de Yaoundé dans l'arrondissement de Yaoundé IIe, samedi dernier personne n'aura vraiment été avare de larmes lors de l'inhumation de notre confrère Philippe Essomba Ossomba, journaliste professionnel. En effet, à l'angle de la route où il édifa une somptueuse maison sous les manguiers, c'était la grande affluence. Depuis bien longtemps cette localité n'avait pas vu autant de monde. Parmi les nombreux amis, parents, collègues, confrères locaux et étrangers qui ont tenu à lui rendre un dernier hommage, l'émotion et le chagrin étaient perceptibles. Un hommage tout à fait particulier, mérité et digne de sa personnalité. Cela n'était nullement

pas un hasard. Car la plume de ce journaliste qui s'est éteint en une nuit du 16 avril dernier dans un hôpital parisien, de suite de maladie, faisait autorité. L'homme avait su nouer des amitiés à travers les horizons (hommes, femmes, civils et militaires, prêtres et laïcs, chrétiens et musulmans, Blancs et Noirs), de rangs et de milieux différents...

Dans son homélie, Mgr Jean Baptiste Assiga Ahanda, directeur de l'émission monétaire à la BEAC et ami fidèle du disparu, Philippe était convaincu d'avoir réussi à tenir très haut et en tout lieu son ambition, celle d'accomplir une mission sacrée, et ne faisant rien d'autre que son travail. Cette ambition n'était point spéculative, ni matérielle, plutôt d'ordre pédagogique, dans le respect strict de l'éthique professionnelle, avec un fond d'âme profondément nationaliste, essentiellement africain et viscéralement camerounais. Parlant au nom de tous les membres de l'Association des photographes africains, son président M.

transformation. Pour M. Jean Baptiste Assiga Ahanda, directeur de l'émission monétaire à la BEAC et ami fidèle du disparu, Philippe était convaincu d'avoir réussi à tenir très haut et en tout lieu son ambition, celle d'accomplir une mission sacrée, et ne faisant rien d'autre que son travail. Cette ambition n'était point spéculative, ni matérielle, plutôt d'ordre pédagogique, dans le respect strict de l'éthique professionnelle, avec un fond d'âme profondément nationaliste, essentiellement africain et viscéralement camerounais. Parlant au nom de tous les membres de l'Association des photographes africains, son président M.

Clément Tjomb, a qualifié l'homme d'ambassadeur. «Car, si la photographie africaine a connu un certain essor au-delà des frontières africaines, c'est grâce à ce journaliste infatigable», a-t-il déclaré.

Pour tout dire, notre confrère Philippe Essomba Ossomba, était un homme pas comme les autres. Il avait un grand amour pour son métier, tous les milieux et ce, jusqu'à la dernière heure de sa vie.

Les obsèques se sont déroulées en présence de plusieurs membres du gouvernement. Notamment les ministres Joseph Owona, Joseph Mbédé, Henri Eyebe Ayissi, Jacques-Roger Booh Booh et le Pr. Titus Edzoa. Également présent, le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Yaoundé, M. Emah Basile.

De notre envoyé spécial
Anselme MBALLA

QUI ETAIT PHILIPPE ESSOMBA OSSOMBA ?

■ Né le 20/04/43 à Olezoa, benjamin d'une famille de sept enfants. Philippe Essomba Ossomba fait successivement ses études primaires et secondaires à l'école catholique St Joseph de Mvolyé puis au petit séminaire d'Akono, aux lycées Joss de Douala avant d'obtenir son baccalauréat au Lycée Général Leclerc de Yaoundé. Dès lors, il s'envole pour l'Europe afin de continuer ses études supérieures et préparer son doctorat en information et communication.

Rentré au bercail, il est nommé chef de service de l'information extérieure au ministère de l'Information et de la Culture, en même temps chargé de cours à l'Ecole Supérieure de Journalisme de Yaoundé (ESIJY) actuellement ESSATIC. Ne se sentant pas à l'aise, ni convaincu de certains principes et méthodes de travail de l'époque, parce que ne correspondant ni à sa conception de l'utilisation et du traitement de l'information, il sollicite et obtient une mise en disponibilité, pour lui permettre d'évoluer sous d'autres cieux. Tout cela en direction et dans l'intérêt du public africain en général et celui du Cameroun en particulier. Car ce grand reporter aura pratiquement joué sur tous les registres de son domaine : correspondant ou rédacteur dans Jeune Afrique, éditorialiste dans Bingo, critique ou reporter dans Afrique-Asie, correspondant dans les Marchés Tropicaux, secrétaire général et coordinateur de la rédaction dans Jeune Afrique Economie, etc. Ceux qui l'ont connu de près s'accordent à reconnaître que Philippe, face aux contraintes de son métier, consacrait toutes ses énergies, résolument persévérant, réservé sans être timide, modeste et discret sans pour autant être secret. Respectueux dans ses conceptions et de son idéal, il est demeuré constant dans la perception et l'analyse des événements et des problèmes d'actualité. Philippe Essomba Ossomba laisse une veuve et deux enfants.



Les membres de la famille autour de la dépouille du défunt.



Vue partielle de quelques membres du gouvernement.

A. M.

Exposition de Pierre Sida Balla au Central Hôtel

Le pinceau du vécu



Coupe du ruban symbolique par le représentant du MESIRES.

Jusqu'à ce dernier vendredi du mois d'avril de l'an de grâce 1991, il n'était rien d'autre qu'un illustre inconnu dans les milieux nationaux de la peinture. C'est que, installé sur les bords de la Seine depuis près d'une décennie, ce jeune compatriote au sourire placide et aux allures de prélat n'avait jamais exposé ses œuvres au Cameroun. Aussi, en se rendant à la cérémonie de vernissage de sa première exposition en terre camerounaise, bien malin, celui qui aurait pu camper l'artiste et son art.

Le lieu choisi pour abriter l'exposition? Le cadre discret mais non moins romantique du Central Hôtel à Yaoundé.annoncé pour 18 H, le vernissage se déroule avec une heure de retard environ. Ce qui

n'empêche pas la cinquantaine d'amis de l'art réunis ici de goûter aux subtils délices du pinceau de Pierre Sida Balla. Cet émule de Jean Baptiste Obama, peint surtout le social et le vécu. A la différence des adeptes de l'école de Paris, il assume les préoccupations de son environnement et de son époque. A sa manière bien sûr, c'est-à-dire avec engagement, passion et un zeste de lyrisme. Tour à tour, il s'en prend à l'alcoolisme, au tabagisme, à la pollution, au non-respect et des droits de l'homme. Il y a aussi ces clins d'œil complices que fait Pierre Sida Balla au jazz et à son moi profond : sympathiques. Non sans bonheur, il alterne les couleurs vives avec les couleurs

ternes. A travers une vingtaine de tableaux, apparaît d'ores et déjà une vision de la peinture : Pierre Sida Balla n'est ni plus ni moins qu'un «historien de l'instant».

Contrairement aux journalistes toutefois, il a pour arme son pinceau, à la place du micro ou de la plume. Devant lui, des perspectives intéressantes.

Cependant, il gagnerait à réaliser une chose : la pleine expression artistique va de pair avec une spiritualité en perpétuel bouillonnement....

L'exposition qui s'étalera jusqu'en fin de semaine aura bénéficié du soutien d'un mécène : le Malignon Night Club.

Roger OWONA

14^e Concours de la Meilleure Nouvelle de Langue française

Date limite : 15 juin

MISTÈRE DE LA COOPÉRATION

UNE BOURSE

D'ÉTUDES D'UN

OPRIX SPÉCIAL

"LE MONDE"

2 PRIX JEUNES

ALLIANCE FRANÇAISE ENVOI

MANUSCRITS

RADIO FRANCE

INTERNATIONAUX

CONCOURS NOUVELLE

116 AVENUE DU PRÉSIDENT KENNEDY

75786 PARIS CEDEX 16 > POUR TOUS

Aussi attend-on avec intérêt la prochaine «cuvée» qui va naître avec le 14^e Concours ouvert jusqu'au 15 juin.

QUE FAIRE POUR PARTICIPER AU CONCOURS?

Envoyer avant le 15 juin prochain -délai initial ayant été prolongé d'un mois- un texte original en français, soit à sa radiodiffusion nationale, soit à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, soit à Radio France Internationale (Concours de la Meilleure Nouvelle) 116, avenue du Président Kennedy, 75786 Paris Cedex 16), qui regroupe les manuscrits.

Il doit s'agir d'une nouvelle. Ni les romans, ni les poèmes, ni les pièces de théâtre, ni les essais ne sont admis. De même, les contes dont l'originalité est difficile à discerner sont exclus.

Le nom et l'adresse de l'auteur doivent être portés très lisiblement.

Respecter le genre littéraire auquel est consacré le concours et écrire en français, telles sont les seules obligations imposées aux candidats qui demeurent entièrement libres du choix du sujet, comme de la longueur de leur texte, étant entendu, néanmoins, qu'un texte trop court peut difficilement permettre de juger des qualités de son auteur et qu'un texte trop long devra être amputé pour être diffusé sur les antennes des pays participants. En fait, 6 à 16 pages dactylographiées à double interligne constituent une bonne moyenne. Il n'y a pas de condition d'âge ; amateurs et professionnels peuvent être candidats.

Que peut-on espérer en participant au concours ? L'édition des œuvres primées, la diffusion radiophonique des textes finalistes, un des quatre prix attribués par le jury :

— Grand Prix du Secrétaire Perpétuel de l'Académie française : 20.000 FF et un abonnement d'un an à la sélection internationale du «Monde»

— Deux Prix de 10.000 FF et un abonnement d'un an à une des publications mensuelles du «Monde»

— Le prix du Festival «Printemps Culturel du Valenciennois

— Le Prix de l'Alliance Française et une bourse d'études.

Michèle RAKOTOSON
(R.F.L.)

LA VIE À LA CARTE

Rejoignez sans attendre les

10.000

porteurs de cartes BICIC (LEADER ou PLUS)

Il y a les banques... et il y a la BICIC !



AGENDA

Championnats d'Orthographe**Les tests sont disponibles**

■ Les championnats d'orthographe 1991 pour le monde sont lancés. Les tests de qualification sont désormais en circulation sous forme d'un cahier spécial comprenant également le règlement de ce concours. Les vainqueurs des finales 1991 se rencontreront en avril 1992 en superfinale aux Etats-Unis au siège des Nations-Unies à New-York. Plus de 500 millions de francs CFA de cadeaux sont prévus pour primer les gagnants.

Rencontres africaines sur les musées

■ Le Conseil International des Musées (en anglais ICOM) organise en novembre 1991 des rencontres sur le thème «Quels musées pour l'Afrique? Patrimoine en devenir». Ces rencontres qui vont se tenir dans trois pays africains (Bénin, Ghana, Togo) du 18 au 23 novembre 1991, réuniront conjointement dans ces trois pays des conservateurs de musée, des chercheurs, des décideurs politiques et des responsables économiques.

Mois de la CUISSON

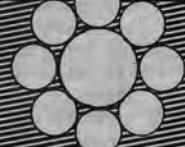
CHEZ SHO PLUS

CUISINIERES — ROTISSOIRES ET MINI-FOURS
Modèles Importés
A DES PRIX IMBATTABLES

JUSQU'AU 08 MAI 1991

FOUR MOULINEX avec Grill Réf. B 37	82 600 F 66 080 F *	CUISINIERE DAKO 4 Feux Gaz Four Gaz autonettoyant Réf. Diplomate
FOUR MOULINEX avec Grill Réf. B 200	92 185 F 73 750 F *	131 355 F 105 085 F *
FOUR MOULINEX Mini Chef Top Grill	50 410 F 40 330 F *	CUISINIERE DAKO 6 Feux gaz Four Gaz Géant Réf. Commodore
CUISINIÈRE DAKO 4 Feux Gaz Four Gaz Réf. Vedette	56 480 F 45 185 F *	135 735 F 108 590 F *
CUISIN'ÈRE DAKO 4 Feux gaz Four GAZ Réf. Palace	62 615 F 50 090 F *	CUISINIERE FAURE 4 Feux Gaz Four + Grill Gaz Réf. 605
<small>* Prix valables à Douala et dans la limite des stocks disponibles.</small>		210 515 F 168 410 F *
		CUISINIERE FAURE 4 Feux Gaz Four Autonettoyant + Grill Gaz + Tourne Broche Réf. 620
		272 330 F 217 865 F *
		CUISINIERE FAURE MIXTE 2 Feux Gaz 2 Plaques Electriques Four Auto- nettoyant et Grill Electriques Tourne broche Réf. 685
		270 250 F 216 200 F *





SHO PLUS

DOUALA
Boulevard de la Liberté
Tél. 42. 38. 53
42. 12. 58

YAOUMDE
Place Reipquet
Tél. 22. 29. 00
22. 14. 84

LB-DTT
International

Centenaire de l'Eglise catholique

La grotte mariale inaugurée

● C'est un don d'une élite extérieure de Mouanko M. Yondo Marcel qui aura coûté près de 7 millions de F.

■ Désormais reconnue comme lieu de pèlerinage national par l'épiscopat camerounais, la paroisse de Marienberg, la toute première mission catholique du pays, était en tête dimanche dernier. C'était à l'occasion de l'inauguration de la grotte mariale du centenaire de l'Eglise catholique par Mgr Victor Tonye, évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Douala.

Ce chef d'œuvre comprend une statue de la Sainte Vierge Marie à hauteur humaine, sise dans un abri en forme de triangle au cœur du Cameroun. L'abri et le Cameroun tout en marbre dont la réalisation a nécessité un investissement de l'ordre de 6.900.000 FCFA, est un don de M. Yondo Marcel, élite de Mouanko, ancien ministre des Fi-



Plusieurs personnalités de la Sanaga Maritime étaient de la fête (Ph. S.P. O.N.)

nances et actuel directeur général de la SOTUC.

La bénédiction de la statue et de la grotte était précédée par une messe officielle célébrée par Monseigneur Victor Tonye entouré pour la circonstance de cinq autres prélat dont le curé doyen de la Sanaga Maritime l'abbé Pascal Medi, et

le curé de Marienberg, l'abbé Mimon Valentin.

Cette cérémonie était animée par la chorale Mpo'o Marienberg secondée par les délégations des chorales du même nom venues de Mouanko, Edéa et Douala.

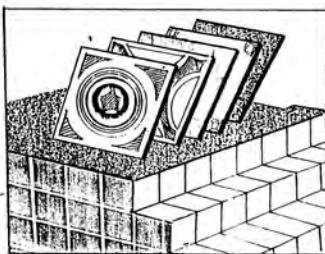
Correspondance particulière
S.P. ONAMBELE NTSAMA



La grotte mariale de Marienberg (Ph. S. PON)

ITALCAM

LE PLUS GRAND CHOIX
LA MEILLEURE QUALITE



- CARRELAGE TOUS FORMATS
- MARBRE, ROBINETTERIES
- APPAREILS SANITAIRES
- ACCESSOIRES DE SALLES DE BAINS.

ARRIVAGE DE CARREAUX
CERAMIQUES: 30x30 à 4500F/m²

CHERCHONS DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS DANS L'ETENDUE DU TERRITOIRE
ITALCAM, 2, RUE CASTELNAU (DERRIÈRE RESTAURANT LE LYONNAIS) DOUALA
B.P. 12553 - TEL. 42.08.84 - FAX. 42.34.93

Enseignement privé catholique

Les arriérés des subventions sont payés

■ Nous avons reçu de l'abbé Pierre Lucien Béténé, représentant national de l'enseignement privé catholique le communiqué suivant :

Dans le cadre de nos négociations avec le gouvernement et des engagements pris au début de ce mois, l'ensemble des arriérés des subventions de l'année dernière 1989-90 a été payé, ainsi qu'une partie de la troisième tranche de l'année en cours, 1990-91.

Mais des raisons de procédure ayant occasionné un léger différé dans les opérations, le reliquat de cette troisième tranche sera payé dans les tout prochains jours.

CANCER

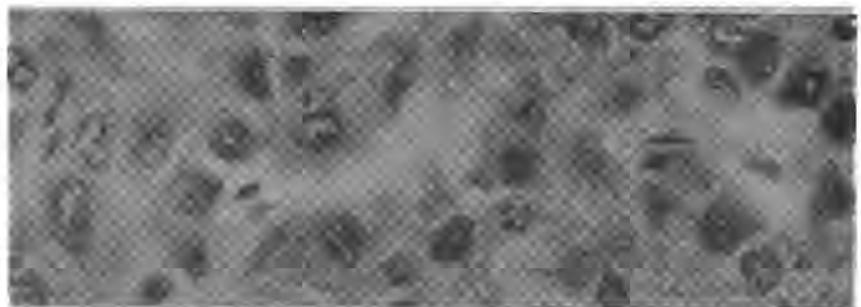
10.000 nouveaux cas par an au Cameroun

- **La première journée nationale a clos ses travaux.**
- **Organiser un plan d'action de lutte contre le cancer et attirer l'attention du public sur la nécessité de prévenir les cancers.**

■ M. Joseph Mbédé, ministre de la Santé publique, a ouvert vendredi à Yaoundé Hilton la première journée camerounaise du cancer. Le cancer constitue un

problème de santé dans le monde. A ce jour, sept millions de nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année. A ce chiffre on compte cinq millions de décès. Au Cameroun, selon le Pr Mbakop, 10.000 nouveaux cas sont recensés chaque année. Le Pr Mbakop affirme que 80% des malades se présentent à l'hôpital lorsque la maladie est à un stade avancé. Le traitement devient impossible. L'objectif de la rencontre de Hilton était d'organiser un plan d'action de lutte contre le cancer au Cameroun. Le second objectif était d'attirer l'attention du public sur la nécessité de prévenir les cancers.

Les cancers, a dit le ministre Mbédé, représentent l'un des grands sujets de préoccupation



Cellules cancéreuses.

de la science médicale. C'est l'une des principales causes de mortalité, la deuxième cause des décès de l'enfant dans les pays développés. Dans notre pays, sans avoir de statistiques exhaustives, on sait que les cancers représentent un véritable problème de santé publique et se rangent au deuxième rang des causes d'évacuation sanitaires à l'étranger.

Depuis quelques années l'oncologie est devenue une discipline à part entière. Elle nécessite pluridisciplinarité et concertation. Elle nécessite aussi l'implication d'un grand nombre d'intervenants pour une bonne prise en charge diagnostique, thérapeutique et psycho-sociale des malades.

Malgré des efforts certains réalisés ces dernières années par le gouvernement pour la formation des spécialistes dans les disciplines d'oncologie et pour l'équipement des services de traitement des cancéreux, beaucoup reste encore à faire, en particulier dans les domaines de la prévention et du diagnostic prévu. Si chez l'enfant de nombreux cancers sont en relation avec des facteurs génétiques difficiles à contrôler, chez l'adulte les facteurs d'environnement jouent un rôle primordial, et parmi ces facteurs, certains tels que les cigarettes peuvent être maîtrisés.

Par ailleurs, l'arsenal thérapeutique moderne des cancers permet des guérisons spectaculaires

à condition que le diagnostic soit précoce.

Parallèlement à cette rencontre, SOS cancer, conduit par son président national, M. Epée Charles, s'est associé au comité de lutte contre le cancer en offrant un important don de produits pharmaceutiques à l'unité de cancérologie de l'hôpital central de Yaoundé. Association à but non lucratif, SOS cancer a pour objectifs d'aider et d'assister les malades du cancer ; d'éduquer le public et de promouvoir la recherche dans le domaine des cancers.

ANYEE ANYEE

BOURSES SOVIETIQUES**LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE L'INFORMATIQUE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE****COMMUNIQUE :****I.**

Le gouvernement de l'Union de Républiques socialistes et soviétiques met à la disposition du gouvernement camerounais un certain nombre de bourses d'études d'enseignement supérieur dans les domaines suivants :

— **SCIENCES FONDAMENTALES** : Mathématiques, physique, chimie, biologie, zoologie, botanique, géographie hydrologie etc...

— **SCIENCES APPLIQUEES** : Sciences de l'ingénieurs (électro-techniques, électromécaniques aéronautiques...) technologie des produits alimentaires, industrie du bois, machinisme agricole, météo, océanographie etc...

— **SCIENCES MEDICALES ET PARAMEDICALES** : Pharmacie, hygiène etc...

— **DROIT SCIENCES ECONOMIQUES ET COMMÉRCIALES** : Economie, jurisprudence, relations internationales, droit international, planification, finances et crédit, comptabilité, statistiques, transport, commerce etc...

— **SCIENCES HUMAINES, SCIENCES SOCIALES ET ART** : Journalisme, technique, cinématographiques, photo, langue russe. Peinture, histoire, psychologie, bibliothécaire, philosophie, musique, sport et culture physique etc...

II. CONDITIONS :

— Les éventuels candidats doivent être titulaires des BACC : C, D, E, A, G ou F ou du GCE/A Level datant de moins de trois (3) ans avec au moins mention A.B.

— Être âgé de moins de 25 ans au 31/12/1991 et être de nationalité camerounaise.

III. PIECES A FOURNIR :

1. Une demande manuscrite spécifiant la spécialité choisie ;
2. Un curriculum vitae
3. Une copie certifiée conforme du BACC ou du GCE/A ;
4. Un certificat médical ;
5. Six (6) photos 4 x 4 signées du nom du candidat au verso ;
6. Une copie d'acte de naissance datant de moins de trois (3) mois.

IV. Le dossier complet doit parvenir au MESIRES YAOUNDE au plus tard le 06/05/1991 à 18 h00.

L'ONU et l'Habitat social**M. Eyebe Ayissi à Harare**

Le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, M. Henri Eyebe Ayissi a quitté le Cameroun le dimanche 28 avril 1991 pour le Zimbabwe, afin de participer à la 13^e session des Nations Unies pour les Établissements humains qui se tiendra à Harare du 29 avril au 8 mai 1991.

L'ordre du jour portera sur trois points :

1/- L'examen des progrès réalisés en ce qui concerne la stratégie mondiale du logement jusqu'en l'an 2000.

2/- La contribution de cette stratégie à la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement prévue en 1992.

3/- L'échange d'expériences entre pays membres du CNUEH sur la formulation et la mise en œuvre des stratégies nationales du logement.

Au cours des assises de Harare, le ministre Henri Eyebe Ayissi présentera les grands axes de l'expérience camerounaise en matière de promotion de l'habitat en faveur des familles à faibles revenus, et la nouvelle politique du gouvernement dans ce domaine dans le contexte actuel de crise économique.

Rappelons que la dernière session de la CNUEH qui s'est tenue à Carthagène en Colombie avait pour thème central : *les politiques de facilitation dans le domaine des établissements humains*.

Dénonciation calomnieuse

M. Biyik Thomas.

Une confusion persiste toujours entre la dénonciation calomnieuse et la diffamation. M. Biyik Thomas, huissier de justice à Yaoundé, établit la différence entre ces deux termes.

CAMEROON TRIBUNE : M^e dites-nous en quoi consistez la dénonciation calomnieuse et la différence qu'il y a entre elle et la diffamation ?

M^e BIYICK THOMAS : La dénonciation calomnieuse consiste à rapporter à une autorité publique ou privée une accusation fausse susceptible d'entraîner des sanctions soit générale soit disciplinaire à l'encontre de l'auteur de cet acte.

La diffamation, elle consiste à porter atteinte à l'honneur d'un individu en lui imputant publiquement et ouvertement des faits dont on ne peut rapporter la preuve.

C.T. : Quelles sont les peines prévues par ces infractions ?

M^e B.T. : La dénonciation calomnieuse est punie d'un emprisonnement de 6 mois à 5 ans et d'une amende de 10.000 à un million de FCFA. La dénonciation calomnieuse est prévue par l'article 304 du code pénal. La diffamation quant à elle (article 74 et 305) est punie d'un emprisonnement de six jours à six mois et d'une amende de 5000 à deux millions ou de l'une de ces deux peines seulement.

C.T. : A partir de quel moment peut-on mettre un terme à ces deux procédures ?

M^e B.T. : La décision définitive d'une dénonciation calomnieuse s'établit par une juridiction compétente et la procédure continue jusqu'à la condamnation de l'accusé. La poursuite de la diffamation ne peut-être engagée que sur plainte de la victime ou de son représentant légal ou coutumier. Le retrait de la plainte arrête la procédure.

Propos recueillis par
ANYEE ANYEE

LA VIE A LA CARTE

PORTEURS DES CARTES BICIC,

4 Distributeurs Automatiques de Billets sont à présent à votre disposition

7 jours / 7 et 24 heures / 24

- à DOUALA : - Immeuble BICIC Bonanjo
- Agence BICIC Bali Av. Prince BELL
- à YAOUNDE : - Agence BICIC la Vallée Immeuble SNI

2 nouveaux Distributeurs seront opérationnels très bientôt à Yaoundé.

Il Y a les Banques... et il y a la BICIC !



Titre : Le SYNOP N° 3
Revue du Cercle Universitaire
d'études et de recherches
interdisciplinaires — 202
pages
Prix : 1.000 F CFA



Titre : INFORMATION ET DEMOCRATIE EN AFRIQUE
Auteur : Valentin NGA NDONGO
Collection : Idées — 112
pages
Prix : 1.500 F CFA



- Espaces Littéraires (romans, théâtre, poésie, contes, nouvelles...)
- Hommes et Événements (Biographies, Analyses)
- Idées (politique, économie, sociologie, philosophie...)
- Guides
- Revues et publications universitaires.

A paraître

- L'apparition de la Vierge Marie à Nsimalen
- Agroforesterie et développement rural
- Les procédures douanières au Cameroun
- L'expérience économique en Afrique centrale : Cas du Rwanda
- A. Marie NZIE : Secret d'or
- Accident de la circulation : réparation des préjudices
- Cameroun : un parcours vital

En vente à la SOPECAM, dans ses agences et dans les bonnes librairies.

Enfin disponible sur le marché

AUTANT LE DIRE...

Tome I

AUTANT LE DIRE

Tome I

Le tout premier recueil des billets
parus dans le quotidien

CAMEROON
TRIBUNE du 5 juin 1985

au 31 décembre 1986

Un produit des Editions SOPECAM

Comme les Lions Indomptables
au Mondiale 90,
amusez-vous et surtout,
voyez loin avec **AUTANT LE DIRE...**



Célèbre billet de Cameroon Tribune

CAMEROON
TRIBUNE

Editions SOPECAM

DISTRIBUE PAR MESSAPRESSE

Ngaoundéré

EN BREF...

La lutte contre les glossines sera redynamisée

- Séminaire national de recyclage des personnels chargés de la lutte contre les glossines à Ngaoundéré.
- Appui de la FAO.

VINA : La salle de conférences de l'école d'hôtellerie de Ngaoundéré a servi de cadre le 2 avril dernier au séminaire national de recyclage des responsables de la lutte antiglossine entamée au Cameroun depuis 1961. C'est depuis cette année-là que le gouvernement camerounais, afin d'assurer les besoins nationaux en produits d'origine animale, a mis sur pied, avec l'aide de la République fédérale d'Allemagne et de la Banque mondiale, un vaste programme de lutte contre les glossines qui sévissaient alors dans les principales zones de pâture du Sud, du Nord-Ouest et du grand Nord (Adamaoua, Nord, Extrême-Nord) du pays. A l'aube des années 80, le bilan de presque vingt années de lutte antiglossine était largement positif, se traduisant concrètement par la libération d'environ 600.000 km² de pâturages jadis infestés de glossines, principaux vecteurs de la trypanosomiase animale, et surtout le retour des éleveurs qui avaient été contraints à la désertion des zones infestées.

Aujourd'hui, le mal est revenu, plus virulent que jamais. Jugez-en vous-mêmes : 80 % de pâturages du pays sont infestés, avec 25 % pour le grand Nord qui rassemble près de 80 % du cheptel national estimé à 4.700.000 têtes de bovins. Pour ce qui est de l'Adamaoua, 37 % des bovins sont atteints, avec un taux de mortalité de près de 15 %. Ce qui est énorme.

Face à la recrudescence de cette maladie qui menace notre cheptel, les pouvoirs publics ont décidé, à travers la mission spéciale d'éradication des glossines, avec l'appui de la FAO, de redynamiser la lutte antiglossine. Pendant les dix jours du séminaire de Ngaoundéré, les techniciens vétérinaires se sont imprégnés de nouvelles techniques de lutte contre la trypanosomiase animale. Ces nouvelles tech-



Les glossines constituent une menace sérieuse pour notre cheptel.

niques sont, aux dires du Dr Ndoki Ndoumbe, chef de la mission spéciale d'éradication des glossines, non polluantes, simples et peu coûteuses. Leur application devrait permettre le dépistage et l'élimination de la maladie.

Pour ce faire, les séminaristes ont au bout du compte acquis des attitudes d'hommes de terrain appelés à dépister la maladie, partout où elle sévit et sous quelque forme qu'elle se présente, à poser le diagno-

tic juste et rechercher le traitement approprié, dans le but de rassurer les éleveurs dont ils restent les principaux encadreurs et les meilleurs conseillers. (CAMNEWS).

Joseph-Désiré NIMPA

Bafia

M. Owono Ndi, nouveau préfet du Mbam

- Installation du préfet du Mbam par le gouverneur Luc Loé le 22 avril dernier.
- Convaincre pour avoir l'adhésion des masses.

MBAM : Nommé par décret présidentiel du 28 mars 1991 à la tête du département du Mbam, M. Owono Ndi Bonaventure, nouveau préfet de cette circonscription administrative a été installé le 22 avril dernier à Bafia par M. Luc Loé, gouverneur de la province du Centre. Il remplace à ce poste M. Bapes Billong Dieudonné qui a été relevé de ses fonctions après avoir passé six ans dans l'unité administrative.

Cette cérémonie qui a eu pour cadre l'esplanade de la place de l'indépendance de la localité s'est déroulée en présence de tout Bafia administratif, politique, judiciaire et religieux.

Si certaines méthodes éprouvées hier peuvent encore être d'actualité, a déclaré le gouverneur Luc Loé, commander aujourd'hui n'est pas seulement donner des ordres, c'est aussi convaincre pour avoir l'adhé-

sion des masses. Pour le gouverneur de la province du Centre, commander c'est se mettre à l'écoute du peuple, c'est aussi prévoir afin d'être informé et de prendre de bonnes décisions. Commander c'est enfin et surtout créer des conditions permettant aux citoyens de vivre pleinement les libertés qui viennent de leur être accordées. Luc Loé a demandé au nouveau préfet du Mbam de substituer le dialogue et la concertation à la répression et à l'étouffement. Il devra en conséquence s'efforcer de réaliser le plus large consensus possible autour des actions à entreprendre, objectifs qu'il ne peut atteindre que s'il est en contact permanent avec toutes les couches sociales et toutes les sensibilités politiques.

Après avoir brossé un tableau sombre des derniers événements survenus à l'Université de Yaoundé, à Douala ; Ngaoundéré et autres villes, M. Loé a fait remarquer que toutes ces attitudes ne participent à aucun débat politique. C'est pourquoi, a-t-il souligné, face à cette agitation, le pouvoir a les moyens, la détermination

et le devoir de rétablir l'ordre et la sécurité des citoyens et leurs biens partout dans le pays.

Outre les tâches quotidiennes du maintien de l'ordre et de la sécurité, le nouveau préfet du Mbam devra intensifier la lutte contre le banditisme, la criminalité et le vandalisme qui secouent cette partie de la province du Centre et singulièrement la ville de Bafia. Il veillera au recouvrement fiscal et accordera une plus grande attention à l'étude des dossiers. S'adressant aux populations, Luc Loé a demandé aux autorités administratives et traditionnelles, aux responsables politiques et du maintien de l'ordre de continuer la lutte contre la violence.

Avant le discours du gouverneur, le maire de la commune urbaine de Bafia a pris la parole pour souhaiter la bienvenue à ses hôtes. Tout en remerciant le préfet sortant pour l'œuvre qu'il a abattue six ans durant dans le Mbam, Mbamba Alphonse a promis au nouveau préfet l'attachement des populations aux institutions qu'incarne le président Paul Biya. (CAMNEWS).

Ngoile Oguide Kémé

BAFIA : L'ouverture récente du nouvel hôtel « New-Mermoz » du Mbam situé en plein cœur de la ville de Bafia contribuera à coup sûr à l'épanouissement des établissements touristiques ainsi qu'aux attentes d'une nombreuse clientèle devenue un peu plus exigeante.

De part sa situation stratégique sur l'axe lourd Yaoundé-Bafoussam et géographique dans la province du Centre, la ville de Bafia entend se doter de nombreux établissements touristiques modernes. L'avènement de l'hôtel « New-Mermoz » du Mbam constitue un motif de fierté et de satisfaction pour les populations locales car, certaines auberges implantées dans la ville et dont les structures d'accueil sont aujourd'hui vétustes ne répondent plus aux aspirations d'une clientèle de plus en plus nombreuse.



M. Etienne Mveng Evina, sous-délégué de l'Education nationale pour le Centre à Bafia, représentant le délégué provincial empêché, a ouvert le 2 avril 1991 les travaux du séminaire de formation destiné aux directrices des écoles maternelles des départements de la Haute-Sanaga et du Mbam.

Organisé par le ministère de l'Education nationale sous les auspices du FAC (Fonds d'aide et de coopération), cette rencontre qui a regroupé une trentaine de stagiaires s'est déroulée dans la salle des fêtes de Bafia.

Il s'agissait pour les stagiaires de réfléchir 4 jours durant sur la connaissance de l'enfant et de la pédagogie à l'école maternelle, la gestion d'une école maternelle, la langue orale et écrite, l'organisation pédagogique et matérielle de l'école et de la classe et enfin de l'animation pédagogique.



BANGANGTÉ : Les membres du conseil municipal de la commune rurale de Bangangté se sont retrouvés récemment dans la salle de délibérations municipales, dans le cadre d'une session ordinaire consacrée à l'examen et au vote du compte administratif de leur collectivité pour l'exercice 89/90, arrêté en recette à la somme de 80.192.384 F et en dépenses à 70.041.648 F. Plusieurs responsables administratifs dont le premier adjoint préfectoral du Ndé, le sous-préfet de Bangangté et tous ceux qui concourent à la rentée des recettes communales ont pris part à ces travaux. Le magistrat municipal de Bangangté, M. Jean-Claude Tzeuton, a salué la présence du représentant du préfet du Ndé qui ne cesse de se montrer soucieux pour l'avenir de sa commune. Le budget communal de l'exercice 89/90, a-t-il dit, a été exécuté dans un contexte de crise économique aiguë qui frappe notre pays. À Bangangté, où il a une rentrée difficile de recettes, il a occasionné un manque de liquidité dans les caisses publiques.

Afghanistan : trois cents morts au cours des attaques des missiles SCUD

■ Environ 300 personnes ont été tuées et plus de 700 autres grièvement blessées au cours des attaques de missiles SCUD lancées samedi dernier par le régime de Kaboul sur la ville d'Asadabad, à l'est de l'Afghanistan, a-t-on appris des dernières informations parvenues dimanche soir de Peshawar à Islamabad.

Asadabad, chef-lieu de la province afghane de Kunar, a été prise d'assaut. Trois missiles SCUD ont été tirés par les forces du gouvernement afghan sur la ville, située à 25 km de la frontière pakistanaise, y détruisant presque la moitié des marchés.

La plupart des victimes étaient des acheteurs et des voyageurs venant des quatre coins de l'Afghanistan qui considèrent cette ville comme un lieu de transit, et les blessés ont été admis dans les hôpitaux de Peshawar (au Pakistan) pour y être soignés.

Il s'agit de la première attaque majeure de missiles SCUD lancée par le régime de Kaboul sur Asadabad depuis que celle-ci est tombée aux mains des moudjahidines afghans en 1988, selon les mêmes sources.

Tanzanie : plus de 2 600 braconniers arrêtés

Plus de 2 600 braconniers ont été arrêtés en Tanzanie au cours de l'opération anti-bracognage qui a duré 21 mois dans l'ensemble du pays, a annoncé récemment le journal « Daily News ».

Le directeur du département des animaux sauvages, M. Costa May, cité par le journal, a déclaré que durant l'opération déclenchée le 1^{er} juin 1989, 11 411 fusils et 3 286 cartouches avaient été saisis et que 3 044 défenses d'éléphant et 292 cornes de rhinocéros avaient été interceptées.

Le directeur a encore indiqué que 186 peaux de différents animaux, 264 sculptures sur ivoire et 573 trophées de chasse avaient été également saisis au cours de l'opération lancée conjointement par les forces armées, la police et le département des animaux sauvages.

Bangladesh : un accident d'autobus fait 47 morts

Au moins 47 passagers ont été tués lorsqu'un autobus roulant en direction de Dhaka est tombé il y a une semaine dans un fossé après avoir heurté le parapet d'un pont sur l'autoroute Dhaka-Africha, au Bangladesh, a-t-on appris d'informations parvenues à Jhaka.

79 blessés ont été envoyés à l'hôpital, parmi lesquels 25 personnes. Plusieurs ont été transportées de toute urgence à Dhaka, ont fait savoir des sources de l'administration du district de Manikganj à l'agence de presse officielle Bangladeshi BSS.

Le premier ministre Bangladeshi Khaleda Zia a exprimé ses condoléances pour les victimes de cet accident.

Océan Indien : disparition d'un minéralier australien

Un minéralier australien est porté disparu au large de Maurice depuis quelques jours.

D'après Radio-Maurice, ce cargo de 140 000 t, le « Minéral Diamond », a perdu tout contact depuis quelques jours alors qu'il se trouvait à environ 1 500 milles à l'ouest de Fremantle, en Australie. Le bateau faisait route vers les Pays-Bas avec une cargaison de minéraux de fer et 27 marins à son bord.

Toujours d'après la même source, le « Minéral Diamond » aurait eu de graves ennuis mécaniques à 1 750 milles au Sud-Est de Maurice, dans une région balayée par des vents tempétueux.

Immédiatement après la disparition du bateau, le gouvernement australien a sollicité l'aide des autorités françaises à la Réunion et américaines de la base militaire de Diego Garcia dans les recherches. Par ailleurs, il a envoyé hier trois avions militaires à Maurice dans l'espoir de retrouver le cargo disparu au large de l'île. Mais celui-ci n'a donné aucune trace jusqu'ici.

FAITS DIVERS, UN UNIVERS

.Go'away.

LE PREMIER MINISTRE A PARLÉ D'UN « MOUVEMENT SPECTACULAIRE » IMMINENT ...
IL A PARLÉ DE POURSUITES JUDICIAIRES POUR LES MAUVAIS GESTIONNAIRES ? ...
SEIGNEUR, NE ME LAISSE PAS TOMBER !!!



CONGO

Sassou Nguesso appelle à la réconciliation nationale

- Pour le chef de l'Etat congolais, la première des priorités doit rester la reconstruction économique du pays.
- Sassou Nguesso a invité les membres de la conférence nationale à s'éloigner du spectre de la division.

Le président congolais, le général Denis Sassou Nguesso, a appelé vendredi soir la conférence nationale à viser avant tout la réconciliation et la

reconstruction nationale.

Dans une déclaration sur la conférence nationale débutant le 25 février dernier, déclaration parvenue à l'agence Chine nouvelle, le président congolais a indiqué : «Il s'agit de panser nos plaies, non de provoquer de nouvelles déchirures».

Sur les résultats de la conférence, il a dit : «J'affirme solennellement au peuple que je souscris par avance aux décisions constructives et sages susceptibles de favoriser des changements profonds pour un nouveau système économique et politique moderne».

«La première des priorités doit rester la reconstruction économique du pays et de la nation. C'est sur ce point que

ce peuple congolais nous attend. C'est sur ce point qu'il ne peut pas échouer. La conférence nationale ne doit pas l'oublier» a-t-il souligné.

«La deuxième priorité est de construire un cadre institutionnel qui assure le libre exercice d'une démocratie voulue par tous mais aussi une efficacité évidemment nécessaire à notre pays», a-t-il ajouté.

Il a invité également les conférenciers à s'éloigner à jamais du spectre de la division, de la haine, de l'apologie des tribus, des régions qui incitent à les opposer les unes aux autres.

A propos du mal du passé, le chef de l'Etat congolais a déclaré : «Je suis donc seul à

l'assumer et je l'assume, à titre collectif et individuel, au nom de tous les dirigeants de ce pays qui ne sont plus et au nom de l'ensemble de la classe politique depuis l'indépendance et à titre personnel, je sollicite la bienveillante compréhension et l'indulgence de notre peuple.

Il est à noter que c'est la première fois que le président Sassou Nguesso a exprimé sa position sur la conférence nationale qui est entrée dans sa 2^e phase : travaux en commission ad hoc et spécialisées dont le but est d'aboutir aux conclusions sur le passé et l'avenir du pays. Mais beaucoup de divergences restent à résoudre, faisant traîner ainsi la conférence.

RFA - Tiers Monde : Les échanges commerciaux entre l'Allemagne et les pays du Tiers-monde ont sensiblement accru en 1990, a affirmé le ministre fédéral allemand de l'Economie, M. Jürgen Möllerann.

Les exportations de la partie ouest de l'Allemagne vers les pays en voie de développement ont augmenté de 5,5 pour cent pour atteindre 6,5 milliards de marks (environ 1950 milliards CFA).

Quant aux importations allemandes des pays du Tiers-monde, elles ont connu une croissance de six pour cent pour se chiffrer à 6,6 milliards de marks 1710 milliards CFA au cours de l'année précédente.

Le ministre allemand a présupposé que le phénomène de la demande supérieure à l'offre subsisterait jusqu'en 1994, et que les échanges commerciaux de l'Allemagne avec le Tiers-monde maintiendraient une progression constante.

ZAIRE : Le gouvernement zairois de transition élargi a décidé de reporter l'ouverture de la conférence nationale prévue initialement pour le 29 avril prochain.

Cette décision a été prise lors de la réunion hebdomadaire du gouvernement zairois tenue vendredi à Kinshasa, après avoir examiné le rapport de la sous-commission gouvernementale chargée des préparatifs de la conférence nationale et les propositions de la société civile.

Selon le compte-rendu public à la suite de cette réunion, pour permettre aux partis politiques de désigner de manière définitive leurs représentants à la commission préparatoire de la conférence nationale, le gouvernement a décidé d'accéder au principe de report de la date d'ouverture de la conférence nationale et de fixer le début des travaux de la commission préparatoire pour le 29 avril 1991.

Afrique du Sud

L'ANC invite Prétoria à mettre fin à la violence

- Le 9 mai prochain demeure la date limite fixée par l'ANC, pour que le gouvernement De Klerk mette un terme à la violence en Afrique du Sud.

Le vice-président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, a déclaré vendredi que la date-limite le 9 mai établie par l'ANC pour demander à Prétoria la même, rapporte l'organisation de presse africaine.

«A moins que le gouvernement réponde à notre demande avant le 9 mai, il n'y aura en aucun cas de discussion avec lui sur la convocation d'une conférence de tous les partis sur une nouvelle constitution», a indiqué M. Mandela à Johannesburg après son retour d'une visite en Grande-Bretagne.

Il a ajouté qu'il ne rencontrerait pas le président De Klerk si le gouvernement refusait de répondre à la demande de l'ANC d'ici le 9 mai. Dans une lettre ouverte adressée au président De Klerk le 5 avril, l'ANC a menacé de se retirer des négociations avec le gouvernement sud-africain, si ce dernier ne satisfaisait pas sa demande avant le 9 mai.

Cette demande comprend l'arrêt de la violence dans les villes sud-africaines et l'éviction des ministres de la Dé-

fense et de l'Ordre et de la Justice du gouvernement sud-africain.

A propos de sa visite en Grande-Bretagne, M. Mandela a dit qu'il avait eu des entre-

tiens «très cordiaux et constructifs» avec le premier ministre britannique John Major, et qu'il avait également rencontré l'ancien premier ministre britannique Mme Margaret Thatcher.

La visite de M. Mandela en Grande-Bretagne était intervenue quelques heures après les premiers entretiens entre MM. De Klerk et Major.

Messages du chef de l'Etat

A S.E.M. Ibrahim Badamasi Babangida, Président de la République fédérale du Nigéria

Monsieur le Président et cher frère,

C'est avec une réelle émotion que j'ai appris la mort de plusieurs de vos compatriotes dans la catastrophe qui s'est produite en haute mer près de Bata.

Je saisiss cette triste circonstance pour vous adresser mes sincères condoléances.

Au peuple frère nigérian et aux familles éprouvées, je vous prie de transmettre l'expression de ma profonde compassion.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et cher frère, les assurances de ma très haute et fraternelle considération.

Paul BIYA
Président de la République du Cameroun

A S.E.M. Ali Hassan Nwinyi, Président de la République unie de Tanzanie

Monsieur le Président et chef frère,

A l'occasion de votre fête nationale, le 26 avril 1991, c'est pour moi un réel plaisir de vous adresser mes vives et chaleureuses félicitations.

J'y ajoute les vœux que je forme de tout cœur pour le bonheur de votre excellence de même que pour la prospérité du peuple frère tanzanien.

En vous réitérant ma constante disponibilité à oeuvrer sans relâche au renforcement continu des excellentes relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président et cher frère, les assurances de ma très haute et fraternelle considération.

Paul BIYA
Président de la République du Cameroun

JAPON - ASEAN : Le premier ministre japonais Toshiki Kaifu a quitté Tokyo samedi matin pour effectuer une tournée de 10 jours en Asie du Sud-Est, afin de rechercher un soutien aux efforts de Tokyo visant à assumer un nouveau rôle au sein de la communauté internationale.

Kaifu doit se rendre en Malaisie, à Brunei, en Thaïlande, à Singapour et aux Philippines, tous membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

ONU - IRAK : Le secrétaire général de l'ONU Javier Perez De Cuellar a exprimé le souhait vendredi que les Nations Unies puissent bientôt commencer les opérations de secours dès que les Etats-Unis et leurs alliés se seront retirés du nord de l'Irak. «Je voudrais que les Nations Unies passent à l'action le plus tôt possible», a dit M. Perez De Cuellar aux journalistes vendredi après-midi, et d'ajouter : «Nous allons remplacer très rapidement la présence militaire américaine, française et britannique dans cette région de façon discrète par notre personnel civil».

Il a dit que les opérations de l'ONU devraient «se raccorder à celles de ces trois pays et que nous entrerons dans les camps dès qu'ils se retirent».

Le chef de l'ONU a également indiqué qu'il enverrait certains hauts fonctionnaires à Genève pour coordonner les efforts de coordination avec M. Sadruddin Aga Khan, son représentant, exécutif pour le programme d'assistance humanitaire des Nations Unies pour l'Irak, le Koweït et les régions frontalières Irak-Iran.

Promotion "Planteurs"



RHÔNE-POULENC AFRIQUE CENTRALE

DIVISION PROTECTION DES CULTURES
2, Bd de la Liberté B.P. 929 DOUALA - CAMEROUN - Tél.: 42.10.24 - Fax: 42.08.01 - Telex 5592 KN

SOUCIEUSE D'AIDER LES PLANTEURS CAMEROUNAIS PROPOSE UNE
PROMOTION EXCEPTIONNELLE

Début de Campagne Agricole 91 sur ses produits "Protection des Cultures".

		PRIX PLANTEURS AU 1er MAI 1991	PRIX PROMOTIONNELS
HERBICIDES			
ROUNDUP 120	en (5 l)	2.300	1.800
ROUNDUP 360	en (1 l)	8.900	7.000
LASSO EC	en (5 l)	2.085	2.000
LASSO GD	en (5 l)	2.815	2.000
GARLON	en (5 l)	12.100	10.000
FONGICIDES			
MANESSAN	en 25 kg	1.265	900
MANCOSAN	en 25 kg	1.780	1.100
ROVRAL TS	en s/20 kg	180	110
PERENOX	en 25 Kg	2.200	1.700
PERENOX	en s/75 g	220	150
INSECTICIDES			
DURSBAN 4E	en 5 l	5.390	4.500
KARATE 2,5	en 1 l	6.715	5.500
LINDAMUL 20	en 5 l	2.780	2.000
LINDALO 20 en	s/100 g	350	200
SEVIN	en s/50 g	170	100
OTHENE 50	en s/100 g	770	500
MOCAP 10 g	en s/& (kg)	1.770	1.500
MATERIEL			
SOLO 423		198.000	120.000
SOLO 410		155.000	110.000
COSMOS 16 Standard		28.620	20.000
COSMOS 16 Herbibides en (5 l)		32.120	22.000
COSMOS 18		26.400	20.000

Offre valable du 1er au 30 avril 1991. Stocks limités.

Vous trouverez nos produits chez nos Distributeurs Agréés:

F.M.E. Cameroun, SIS derrière SHO PLUS, 49, Rue Joffre à AKWA DOUALA Tél.: 42.95.20
C.M.L. SIS "Local POLYPLAST ex. CHOCOCAM à BASSA - DOUALA - Tél.: 42.11.35 FAX: 42.62.18

cameroun publ expansion

B.P. 1218 Yaoundé (CAMEROUN)

LE DESIR D'ALLER PLUS LOIN

Si vous êtes basés en France ou dans un pays d'Europe, le chemin est désormais plus court pour atteindre nos publications. Adressez-vous à :

— Librairie Présence Africaine, 25 bis, rue des Ecoles - Paris 5^e

— ou à Edition l'Harmattan, 5-7, rue de l'Ecole polytechnique - 75005 Paris

Nous serons bientôt plus présents en Afrique Centrale et en Afrique de l'Ouest.

Championnat de 2^e division

Centre : Foudre virtuel champion de la phase aller

Foudre d'Akonolinga est le virtuel champion de la phase aller dans la poule du Centre. En effet, Foudre totalisait trois points d'avance sur son second à une journée de la fin de la phase aller. Toutefois, selon de bonnes sources au comité provincial du Centre, on sait que son principal rival, Dragon de Yaoundé, a cautionné des réserves de qualification sur un élément de Foudre.

Toutefois, deux journées avant la fin de la phase aller, la commission d'homologation et de discipline avait siégé. L'examen des feuilles des matches et des dossiers de la 9^e journée fait ressortir que les réserves de qualification formulées par MINEDUC contre les joueurs Tsala et Etoh de Foudre n'ont pas été cautionnées. Elles sont donc irrecevables, le match étant homologué sur le score suivant : Foudre 3 MINEDUC 0.

Les réserves de qualification formulées par COCAM contre les joueurs Imandi et Ayine de

Dragon de Yaoundé non cautionnées, sont irrecevables. Quant au match Mbalmayo-Sporting (0-1), le joueur Makendi de Mbalmayo ayant reçu trois avertissements, n'était pas qualifié pour la disputer. Mbalmayo perd donc le match par pénalité.

Pour ce qui est de la 10^e journée, l'entraîneur de Mbalmayo club, Bayiha qui a excité

les joueurs à la violence, est suspendu pour le reste du championnat en cours. Il doit payer une amende de 50.000 F à la FECAFOOT, tandis que Mbalmayo perd deux points dans son classement. Enfin, Hirondelle de Makak a perdu par pénalité le match qu'il a gagné sur le terrain devant Dragon de Yaoundé par 2-1.

EQUIPES	Pts	J	G	N	P	BP	BC	GD
1 Foudre	21	11	10	1	0	20	5	+ 15
2 Dragon Ydé	18	11	8	2	1	15	09	+ 6
3 Lion Ydé	14	11	5	4	2	12	08	+ 4
4 Olympic Ydé	14	11	5	4	2	09	06	+ 3
5 T.P.T. Bafia	11	11	2	7	2	08	09	- 1
6 Sporting	10	11	4	2	5	11	11	+ 0
7 Camsusport	10	11	3	4	4	11	12	- 1
8 Santos Ydé	9	11	4	1	6	11	14	- 3
9 Cocam F.C.	9	11	1	7	3	08	11	- 3
10 Tarzan	9	11	3	3	5	09	13	- 4
11 Hirondelle	8	11	2	4	5	06	08	- 2
12 MINEDUC	7	11	1	5	5	07	15	- 8
13 Soleil Ydé	6	11	2	2	7	13	19	- 6
14 Mbalmayo C.	4	11	3	2	6	6	08	- 2

Coupe inter-scolaire Coca-Cola

Le lycée de Biyem-Assi gagne la 1^{re} édition

Le lycée de Biyem-Assi a remporté samedi la première édition de la coupe inter-scolaire Coca-Cola. Il a battu le C.E.S. d'Elig-Essono par le score de 6 buts à 4. Ce match s'est joué au stade du lycée Bilingue de Yaoundé en 60 minutes au terme desquelles les deux formations étaient à égalité 1-1. Pour déterminer les deux équipes, il aura donc fallu procéder directement aux tirs des coups de pieds de réparation. Exercice dans lequel le lycée de Biyem-Assi s'est montré très adroit en transformant ses cinq pénalités contre trois au C.E.S d'Elig-Essono dont les éléments se mordront pendant longtemps encore les doigts après une finale qu'il

a maîtrisée et qu'il a perdue à cause de l'indiscipline de certains de ses joueurs. Il faut signaler que c'est à deux minutes de la fin du match que le lycée Bilingue a égalisé sur pénalty.

La première édition de la coupe inter-scolaire Coca-Cola a enregistré la participation de quatorze formations de lycées et de collèges d'enseignement secondaires. Les prochaines éditions sont appelées à prendre plus d'envergure dans la mesure où non seulement seraient impliqués tous les établissements secondaires publics, mais également les établissements privés. Il est bien évident qu'une telle opéra-

tion exigera de gros moyens financiers qui n'ont pas pu être dégagés cette année.

C'est une vaste opération de charme que Coca-Cola mène auprès des établissements secondaires de Yaoundé. Car en plus de la coupe de football d'autres actions seront menées. C'est ainsi, M. Daussy, le directeur commercial de l'agence des Brasseries du Centre a annoncé que tous les lycées de Yaoundé bénéficieront d'un prix scolaire et d'un lot de Coca-Cola à l'occasion des fêtes de fin d'année scolaire.

MVOLA BITA



M. Daussy remet le trophée au capitaine de l'équipe vainqueur.

Rail se maintient en tête

■ La 14^e journée du championnat de deuxième division du Littoral vient de se disputer sur les stades de la province. Au terme de cette journée Rail demeure assis sur le fauteuil de leader.

Les résultats de la 14^e journée sont les suivants : à Douala Oryx tombe devant l'intrepide Rail (0-2). Rail, grâce à cette victoire conserve deux points d'avance sur Jupiter. Dans la capitale économique, Ser-

pent perd devant Aigle du Moungu (1-3), Dragon bat Tigre (1-0), Stade de Bonabéri s'incline devant Ouragan non sans une farouche résistance (0-1). Seule Dynamo et Pouma ont fait jeu égal (0-0). A Makondo, Mystère bat Nkonde (3-1). Enfin toujours à Douala, Jupiter a eu raison de Stade de Melong (2-1) et Bongongi triomphe difficilement de Foghem (1-0).

ESSOLA NUCK BIJECK

Classement non-officiel à l'issue de la 14^e journée

EQUIPES	Pts	J	G	N	P	BP	BC	GD
1 Rail F.C.	23	14	9	5	0	27	7	+ 20
2 Jupiter Dla	21	14	9	3	2	19	10	+ 9
3 Ouragan	19	14	7	5	2	18	9	+ 9
4 Aigle N'samba	18	14	8	2	4	27	15	+ 12
5 Dragon Dla	17	14	7	3	4	26	21	+ 5
6 Oryx Dla	15	14	6	5	3	13	8	+ 5
7 Mystère Makondo	15	14	6	3	5	18	12	+ 6
8 Bongongi Dla	14	14	5	4	5	16	12	+ 4
9 Pouma F.C.	14	14	2	9	3	21	16	+ 5
10 Stade Bonabéri	12	14	4	4	6	10	15	- 5
11 Dynamo Dla	12	14	4	4	6	13	19	- 6
12 Serpent Dla	11	14	3	5	6	12	17	- 5
13 Foghem Dla	10	14	2	6	6	12	19	- 7
14 Tigre Dla	8	14	1	6	7	7	26	- 19
15 Stade Melong	5	14	3	3	8	12	27	- 15
16 Nkomde Souza	3	14	2	1	11	8	27	- 19

Handball — coupe d'Afrique des coupes

Rentrée victorieuse de Camship

■ Camship a effectué samedi une victorieuse rentrée en coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes qui se déroule actuellement en Algérie. Camship a en effet battu As Sogara du Gabon sur le score de 23 buts à 11. Détentrice du trophée, Camship ambitionne en effet de le conserver.

Communiqué

La Société de Presse et d'Editions du Cameroun porte à la connaissance des annonceurs désireux d'insérer des publications dans Cameroon Tribune (versions anglaise et française) et dans le Nouveau Week-End Tribune que la société SOCCOMEX, B.P. 4578 Douala — Tél. 42.21.69, est le régisseur exclusif de la publicité pour ces journaux depuis le 6 mars 1991.

A VOTRE SERVICE

COMMUNIQUES

CONVOCATIONS

A la SOPECAM

M. Ngwet Etienne, apprenti-photographe en service à la SOPECAM, absent de son poste de travail depuis le 5 avril 1991, est invité à le reprendre au plus tard le 28 avril 1991 à 13 heures, faute de quoi l'intéressé sera considéré comme démissionnaire.

Au MINAT

Le ministre de l'Administration territoriale invite M. Mouafou Appolinaire, cadre contractuel précédemment en service dans son département ministériel, à bien vouloir se présenter de toute urgence au service du personnel de son département ministériel pour affaire le concernant.

Au ministère des Mines, Eau et Energie

Le ministre des Mines, de l'Eau et de l'Energie invite M. Zock à Ndjack Gérard, agent temporaire du projet eau et assainissement, absent de son poste depuis le 6 mars 1991, à reprendre immédiatement le travail, faute de quoi il sera considéré comme démissionnaire et remplacé par la personne de la liste d'attente.

Le ministre des Mines, de l'Eau et de l'Energie invite Mme Morfawnée Elizabeth Ngwanyi Takeng, contractuelle d'administration précédemment en service au ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire, et mise à sa disposition depuis le 1^{er} avril 1991, à se présenter au ministère des Mines, de l'Eau et de l'Energie (service du personnel) au plus tard lundi 29 avril 1991 pour sa prise de service, faute de quoi elle sera soumise à des sanctions disciplinaires.

Au MINASCOF

Le ministre des Affaires sociales et de la Condition féminine communique :

Mme Gisèle Ndedi est priée de se présenter de toute urgence au ministère des Affaires sociales et de la Condition féminine/secretariat général - service de la formation et du perfectionnement pour affaire la concernant.

A la CNPS du Mayo-Danay

Le chef de centre départemental de prévoyance sociale du Mayo-Danay à Yagoua invite les ayants-droit de feu Bouba Martin décédé des suites d'un accident du travail survenu le 23/05/88 à la Semry de Yagoua à bien vouloir lui communiquer leur nouvelle adresse.

A la CNPS

Le directeur général de la Caisse nationale de prévoyance sociale invite Mme Ondoua Francette, agent en service à la Direction des études et de l'informatique, absente de son poste de travail depuis le 19 mars 1991, à le rejoindre sans délai, faute de quoi l'intéressée sera mise en position d'absence irrégulière.

Le directeur général de la Caisse nationale de prévoyance sociale invite M. Famalamou Pascal, veilleur de nuit au centre provincial de prévoyance sociale de l'Extrême-Nord à Maroua, ayant abandonné

son poste de travail depuis le 23 mars 1991 à le rejoindre sans délai, faute de quoi il sera mis en position d'absence irrégulière.

• A la Santé publique

Le ministre de la Santé publique invite M. Mana Jean-Claude, agent contractuel de l'administration à se présenter à la Direction de la médecine hospitalière, bureau du conseil national de santé, porte R3, muni des originaux de son dossier médical.

Le ministre de la Santé publique invite M. Ndoudoumou Nvomo Samuel, technicien médico-sanitaire, option odonto-stomatologie, précédemment en service à l'hôpital départemental de Dschang, à se présenter urgentement dans son département ministériel, Direction de la médecine hospitalière, service de la promotion des soins médico-sanitaires, porte R1, pour affaire le concernant.

• Au MINAGRI

Le ministre de l'Agriculture invite M. Teuchiemou Robert, chauffeur précédemment en service à la présidence de la République et mis à la disposition du ministère de l'Agriculture par décision N° 106/CAB/PR du 15 mars 1991, à rejoindre immédiatement son poste de travail dès diffusion du présent communiqué.

Le ministre de l'Agriculture invite M. Mensende Zacharie, chauffeur en service dans son département ministériel à se présenter au tribunal de grande instance de Yaoundé sis au palais de justice de ladite ville, afin de comparaître en matière criminelle le concernant.

Il rappelle en outre à l'intéressé que la première audience a eu lieu le 9 novembre 1990 à 7h30 mn.

FAITES CONNAISSANCE AVEC NOS AGENCES DE PROVINCE



L'Agence SOPECAM de Buéa - Tél. : 32.23.53 - Téléx : 5268

L'Agence SOPECAM
(Société de Presse et d'Editions du Cameroun) de BUEA est située au Centre administratif : elle partage le même immeuble que la Délégation provinciale de l'Information du Sud-Ouest.

Elle assure les opérations suivantes :

— couverture médiatique des événements et informatique sur la province du Sud-Ouest

- relations avec les abonnés de nos trois titres : Quotidien et Bi-hebdomadaire Cameroon-Tribune, et le Nouveau Week-End Tribune,
- distribution quotidienne des journaux aux abonnés,
- prospection de la clientèle,
- recouvrement des créances de la société.

L'Agence SOPECAM de Buéa est dirigée par M. FOMBE Georgewill, journaliste.

Nécrologie

Le ministre des Mines, de l'Eau et de l'Energie a le regret d'annoncer le décès de Mme Adiya Benye Juliette, secrétaire sténotylographie précédemment en service dans son département ministériel, décès survenu le 25 avril

1991 des suites de maladie. En cette douloureuse circonstance, il adresse à la famille éprouvée les condoléances de tout son personnel auxquelles il associe l'expression de sa profonde compassion.

XXX IN MEMORIAM

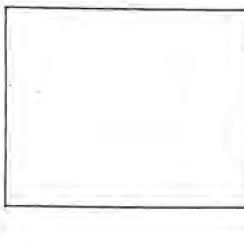
27 avril 1990 — 27 avril 1991 Il y a un an, le Seigneur Tout-Puissant rappelait à lui Mme ESSENGUE Ruphine. En ce triste anniversaire, M. Kede Eugène en service à la BEAC Douala, la famille Eteme à Obala prient tous ceux qui ont connu et aimé leur mère, belle-mère et grand-mère d'avoir une pensée pleuse pour le repos de son âme.



XXX IN MEMORIAM

28 avril 1985 — 28 avril 1991, 6 ans déjà que le Seigneur a rappelé auprès de lui sa servante Mme PONDI née ALIMA MEWALI Madeleine.

En ce triste anniversaire, M. Noutang Ferdinand en service à la SOPECAM, les familles Pondi Gweth, Batimba à Yaoundé et Belinga en France demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'observer un moment de silence et de piété en sa mémoire et pour le repos éternel de son âme.



EMPLOIS ANNONCES

N° 46851 : A vendre : Boulangerie en activité, cause départ propriétaires expatriés. Contact : BP 6703 Yaoundé Tél. : 22-12-05.

AVIS

Formation informatique

Le directeur du Centre de développement informatique du Cameroun (CDIC) informe le public que les inscriptions pour l'année scolaire 91/92 sont ouvertes dans les options ci-après :

— Cours du jour : formation longue durée
— Analyste-programmeur de gestion : 13 mois : Bacc et +
— Programmeur d'application : 10 mois : Probatoire et +
— Opérateur sur ordinateur : 10 mois : 3^e et +
— Secrétaire-bureautique : 8 mois : 6^e et +

Formation spéciale permanente courte durée et recyclage :
— Programmation (Pascal, Dbase III+, Cobol, Basic, etc)
— Traitement de texte, tableurs, etc...

Cours du soir : Pour professionnels et public
a) Formation longue durée : voir conditions d'accès cours du jour
b) Formation courte durée : voir conditions d'accès cours du jour.
Pour tous renseignements s'adresser à l'immeuble CDIC situé entre hôtel Aurora et Ecole de police.
B.P. 1283 Ydé - Tél. : 21-26-58

Postes vacants à la FAO

Le ministre de l'Agriculture porte à la connaissance du public que les postes suivants sont vacants à l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'agriculture (FAO).

- Il s'agit de :
— 1 fonctionnaire principal (contrôle des aliments et protection du consommateur)
— 1 forestier (zones arides et production de bois de feu).
— 1 animateur principal du personnel (effectifs)
— 2 administrateurs du personnel
— 1 économiste principal (commercialisation)
— 1 spécialiste des produits
— 1 spécialiste des industries agricoles
— 2 juristes.

Le profil détaillé des postulants à ces différents postes peut être consulté au ministère de l'Agriculture (Direction des affaires générales - sous-direction des personnels).

Les dates limites de recevabilité des candidatures au secrétariat permanent dudit organisme sont fixées respectivement aux : 2 mai, 30 avril, 29 avril, 17 avril, 18 avril, 3 mai, 10 mai, 2 mai, 29 avril 1991.

CHERE PATRIE, TERRE CHERIE

Le Cameroun est confronté à deux grandes épreuves concomitantes mais non absolument corrélatives : l'une est la démocratie, qui exige le renouveau institutionnel à défaut duquel il y aura crise institutionnelle et troubles politiques et sociaux véritablement populaires. L'autre est l'Asphyxie économique, mesure de représailles et frein à l'insécurité, qui exige un consensus périphérique - d'abord fort nationallement, ensuite international - fondé sur la confiance en une équipe de pilotage du vaisseau Cameroun.

Le peuple camerounais qui a plié pendant vingt cinq ans sous la tempête oppressive déchainée, est à féliciter, lui qui a choisi la politique du roseau et non celle du chêne, et a pu ainsi conserver, avec aujourd'hui l'aide du renouvellement des générations, presque intact le ressort de son âme qui doit en faire la locomotive de l'Afrique noire vers le développement.

C'est pour cela que nous devons vivre les moments historiques actuels avec toute la gravité de la supplication ancestrale pour la responsabilité et nous montrer dignes de cet appel à incarner l'espoir du Cameroun éternel.

Ayant remarqué que la réflexion sérieuse, bien qu'encore étouffée par l'agitation bruyante et les revendications diversément légitimes et tapageuses, est entrain de s'élaborer ici et là, j'ai souhaité de tout cœur initier dans le débat, ma contribution à la construction d'un système politique démocratique au Cameroun.

L'appel urgent à la participation avant la cristallisation des antagonismes à vocation haineuse qui s'élaborent, m'a conduit à ne pas chercher, à ce stade, à communiquer une pensée achevée, mais plutôt, à jetter quelques rayons de lumière sur la matière institutionnelle à modeler rapidement dans les laboratoires que la volonté populaire saura s'écrire.

DEMOCRATISATION : LE PAS PLUS LOIN VERS L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE

Le président Biya a expliqué que la « Conférence Nationale » telle qu'elle se manifeste dans d'autres pays africains est inadaptée à la situation de notre pays. Quant à la forme, il a raison. Pour ce qui est du fond il a aussi raison sauf sur le point essentiel qui, par delà le langage systématiquement contestateur des nouveaux partis, est l'exigence du peuple en route pour la démocratie : de nouvelles institutions dans l'esprit démocratique, élaborées par des représentants des sensibilités politiques dotés d'une légitimité populaire. En bref l'instauration d'une Assemblée Constitutive.

A cet égard, la voie suivue actuellement par le gouvernement risque d'être au mieux, une perte de temps, car l'Assemblée « législative », qui sortira des prochaines élections annoncées, se transformera en « Constituante » soit de par sa composition, si les parts d'opposition remportent les élections, soit sous la pression populaire, parce qu'il faut, pour notre démocratie naissante, des institutions légitimées par le consensus national.

Pourquoi ne pas aller directement vers cette Assemblée « Constituante » en sublimant l'idée de la Conférence Nationale ? En effet, il ne s'agit pas de faire un forum où toute personne se prévaudra d'un droit de participation parce qu'il aura créé un parti, une association, conduit une manifestation ou écrit une lettre ouverte... mais d'un groupe issu du suffrage populaire dont les éléments sont ainsi légitimement représentatifs. Au stade actuel de notre démocratisation, le schéma à suivre pourrait être le suivant :

1. Faire des élections dont les protagonistes sont non pas des individus, mais les tendances politiques, les parts qui se présentent sous leurs emblèmes avec les noms de leurs leaders. Exemple : l'emblème du RDPC de Paul Biya.
2. Chaque tendance aura un certain pourcentage de voix qui indiquera sa quote-part de représentation dans l'Assemblée Constituante, avec fixation éventuelle d'un pourcentage minimum en deçà duquel la tendance n'est pas jugée nationalement représentative. On pourrait même exiger

un score minimum à réaliser dans chaque province en plus du minimum national. (Ex : faire au moins 2 % dans chacune des provinces et 5 % au niveau national).

Chaque tendance choisit elle-même ses représentants à la « Constituante » dans les limites de son score électoral exprimé dans le pourcentage. (ex : si le nombre total des membres de la « Constituante » est fixé à 100 et que le « Parti des Démocrates Responsables » obtienne légitimement 15 % des voix, ce parti enverra 15 de ses membres désignés par ses instances à l'Assemblée Constituante).

La loi électorale sera des plus simples et comportera une seule circonscription : le territoire national. Elle fixera aussi le nombre de membres de la « Constituante » ; ce nombre doit être suffisant mais pas très élevé.

Un tel schéma a l'avantage de ne faire participer à la constituante que les groupes que le peuple juge représentatifs, et d'obliger ces groupes à s'implanter sur le terrain et sur toute l'étendue du territoire national. Ensuite, le choix par chaque parti de ses représentants garantit un niveau de qualité et de capacité de travail.

Pour rompre le cercle vicieux, le peuple doit admettre que le Gouvernement et l'Assemblée actuels, s'inspirant des idées des uns et des autres, puissent élaborer une telle loi électorale.

Pour gagner la confiance populaire :

Le peuple abhorre deux injustices financières qui ont eu cours pendant trente ans : le détournement de fonds publics et leur placement à l'étranger d'une part, le bénéfice par certains protégés ou privilégiés de crédits bancaires hors normes irrégulièrement octroyés que les bénéficiaires n'ont jamais eus, ni à l'esprit ni à cœur, de rembourser. Le principe est qu'il faut par tous les moyens l'Etat récupérer ces fonds. Pour ce faire, les idées suivantes peuvent contribuer à l'inspiration :

- (a) Pour les fonds détournés et placés à l'étranger :
 - garantir l'immunité des personnes
 - lez intimier l'ordre du rapatriement volontaire des fonds avant l'enquête parlementaire à venir. Ce qui entraînera absolument
- une fois le nouveau parlement démocratique en place, la représentation nationale mènera une enquête sur la base par exemple du rapprochement des revenus légitimes et des avoirs financiers et réels des prévus.
- ceux dont la culpabilité aura été établie se verront intimier l'ordre de rapatriement des fonds dans les caisses du trésor sous contrôle de la commission parlementaire.
- si cela n'est pas fait dans les délais impartis, l'Etat exigera diplomatiquement la saisie des avoirs à l'étranger et pourra par acte législatif prononcer la déchéance de la nationalité, la saisie et la vente de biens restants au Cameroun.

(b) Pour les fonds empruntés aux établissements financiers et non remboursés :

Après enquête parlementaire concluante, l'Etat devra saisir les biens et les réaliser. Le prix de cession étant ajusté en hausse ou en baisse jusqu'au prix d'équilibre, l'argent ainsi perçu, allant au trésor public.

Ces éléments de réflexion tendent à contribuer au déblocage de la situation de notre pays, tant en ce qui concerne le cheminement de la démocratie tant désirée et attendue, qu'en ce qui concerne la relance convalescente de notre vie économique. Le souci reste celui de voir les Camerounais saisir la chance du Cameroun pour bâtir une charte appropriée pour un édifice institutionnel solide. Ne donnons pas prise aux ennemis de l'intérieur et de l'extérieur qui se réjouissent déjà du prochain chaos. Que notre responsabilité consolide dans l'exigence le consensus national et permette à nos amis de l'extérieur de nous venir en aide.

Aimé-Gaston KUOH
Directeur Administratif Tepcam
Président de l'Association Pasad

SOPECAM

Directeur général : Joseph-Charles DOUMBA
Directeur général adjoint : Paul C. NDEMBIYEMBE
Directeur des Rédactions : ABUI MAMA ELCOUNDOU
Rédacteur-en-chef : Alexandre OWONA
Rédacteur-en-chef adjoint : Patrice ETOUNDI MBALLA
Chefs de services : MAKON ma PONDJI (Relectrice) ; Augustin FOGANG (Artistique) ; André-Vincent EKANI (Politique) ; Thomas OUATEDEM (Economie) ; NDZINGA AMOUGOU (Société) ; Quentin OTABELA (Culture) ; Isidore MENDENG (Provinciales) ; ESSAMA ESSOMBA (Sports) ; BADJANG ba NKEN (étranger) ; Simon-Pierre ISSOCHE (Documentation et Photographie).
Photo : Clément TJOMB (Chef du bureau de la Photographie) ; Caricature : Jean Florent GOAWE ; Directeur technique : Jean Baptiste KOUE
Directeur de l'Administration et des Finances : Jean Edouard BENGA
Directeur de l'Agence CAMNEWS : Jean NGANDJEU
Siège : Immeuble SOPECAM B.P. 1218, Yaoundé Tél. : 23.40.12 - Téléx : 8311 KN
Publicité : SOCCOMEX B.P. 4578 DOUALA Tél. : (237) 42.21.62 Téléfax : (237) 42.90.98 — Téléx 5131 KN
Distribution : MESSA Presse Yaoundé : B.P. 389, Tél. : 23.04.54. Douala : B.P. 759 Tél. : 42.36.91
Edition : Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM).

CAMEROON TRIBUNE

TARIFS D'ABONNEMENT

Cameroun 35.000
(Par avion exclusivement)
Afrique Centrale 43.500, Afrique occidentale 55.000, France et Af. du Nord 62.500, Guinée Eq. et Nigéria 68.500, Autres pays d'Afrique 62.500, Europe 83.500, Amérique 113.000, Asie, Océanie, Arabie Saoudite, Syrie, Liban, Israël, Jourdanie, Chypre 94.000, Tous autres pays d'Asie 116.500, Australie et autres pays d'Océanie 143.500.

● Le bon grain et l'ivraie

Unis dans plusieurs partis politiques opposés, les Camerounais sont-ils aujourd'hui plus forts qu'ils ne le seraient dans un parti démocratisé ?

Loin de nous l'idée de revenir au parti unifié issu de la coalition des formations politiques en vigueur au Cameroun avant et quelques années après l'indépendance. A l'évidence, deux aspects d'un même phénomène se vérifient dans le cas du Cameroun : unir pour régner, diviser pour mieux régner. Tout porte à croire qu'une proportion non négligeable de Camerounais a pris la ferme résolution de donner la chasse au minimum de paix dont jouissait la majorité jusqu'à une époque récente. La question se pose alors de savoir si le recours à la violence est l'ultime solution à la crise économique qui mine le bien-être de nombreuses familles camerounaises ?

Bien malin serait celui qui répondrait à la place des Camerounais eux-mêmes à l'incontournable question : que veulent les Camerounais ? Neanmoins, il ne serait pas exagéré de constater que quelques Camerounais veulent le pouvoir, une fraction ignore ce qu'elle veut et vit presqu'à l'écart des remous politiques actuels dont elle ne sait pas grand chose, une troisième fraction, et non des moindres, souhaite ardemment le rétablissement de la prospérité par un redressement spectaculaire de l'économie nationale. Il existe une quatrième catégorie pour laquelle la crise économique n'a de crise que le nom. Voilà des gens qui, pour avoir eu la chance d'être impliqués de près ou de loin dans la gestion des affaires de la cité-tous secteurs confondus, ont bâti et continuent à bâti des fortunes à la dimension de leur insatiable cupidité. Malgré une carence de liquidités dont ils sont en partie responsables, la crise pour eux se ressent simplement au niveau d'une baisse insignifiante des avoirs et du train de vie. Ils vivent dans l'aisance et se soucient peu du sort de leurs compatriotes dont l'avenir est hypothéqué. Soit par la chute des cours des matières premières et des ventes, soit par des compressions impitoyables.

Le patrimoine politico-économique dont a hérité l'actuel régime n'est rien moins qu'un cadeau empoisonné. Et c'est là que le bâton bleu. Comment séparer le bon grain de l'ivraie ? L'Igera, l'opération antilope et d'autres formes de procès s'y sont essayées avec plus ou moins de succès. Les nantis, anciens et nouveaux, et les dignitaires du régime, anciens et nouveaux, ne veulent pas que leurs acquis soient mis en cause. Ils ne sont pas passassés, car les avantages liés aux fonctions qu'ils exercent, aux postes de responsabilité qu'ils occupent, font partie de l'héritage sacré de leurs seuls ancêtres. Le Cameroun est le berceau exclusif de ces derniers.

En bons patriotes, ils ne se gênent plus à méditer les paroles de l'hymne national, tout comme ceux qui ont choisi des solutions de désespoir telles que le vandalisme, les marches de protestation qui dégénèrent en émeutes sanglantes. Faut-il espérer en désespérant que la cohésion se fera à la faveur du multipartisme, alors qu'hier, il était encore possible de faire face à l'impérialisme cynique des Européens sous la bannière d'un parti unifié qui s'ouvrait déjà à la démocratie ? L'ennemi ne dort jamais.

MEKA ZE
PLEG BP 215 MBALMAYO

LES OPINIONS EMISEES DANS CETTE PAGE
N'ENGAGENT QUE LA RESPONSABILITE DE LEURS
AUTEURS.

FOOT

Mali 0 Cameroun 2

Droit au but

Les Lions domptent les Aigles

Les Lions Indomptables ont conquis une nette et décisive victoire hier à Bamako sur l'équipe nationale du Mali, les Aigles par deux buts à zéro, deux buts inscrits en seconde mi-temps par Ewane Jacob (68e mn) et François Omam Biyik (86e mn). Toutefois, selon les envoyés spéciaux de la CRTV-Radio et d'Africa n° 1, le match a été interrompu dans la confusion générale, quatre minutes avant la fin, alors même que Omam Biyik venait d'inscrire le second but camerounais. Le public aurait alors envahi l'aire de jeu du stade omnisport de Bamako, l'arbitre algérien de la rencontre n'ayant jamais pu ordonner la reprise de la partie. La rencontre de Bamako rappelons-le comptait pour la phase retour du tournoi éliminatoire de la 18e coupe des Nations.

Selon les mêmes sources, le Mali a dominé la première manche, manquant de peu d'ouvrir la marque vers la troisième minute. L'expérience des Camerounais a cependant prévalu. On trouvait dans leurs rangs Joseph Antoine Bell, Onana, Tataw, Kundé, Mfede, Mbouh, Tapoko... Le Mali et le Cameroun avaient fait match nul 0-0 au match aller le 19 août 1990 à Yaoundé. Grâce à cette victoire, le Cameroun a pris la tête du groupe I, devant la Sierra Leone battue samedi chez elle par la Guinée, 0-1. Voici quelques résultats des matches éliminatoires de la 18e coupe d'Afrique des Nations : Congo-Malawi 2-1, Angola-Madagascar 0-0, Ouganda-Gabon : 0-0, le match Côte d'Ivoire-Niger, interrompu à cause d'une forte pluie à Abidjan, sera rejoué demain mardi.



Phase du match aller Cameroun-Mali joué à Yaoundé

Les Lions de nos rêves

Manifestement, les Lions Indomptables flirtent avec les défis. Ils les adorent et ont très souvent su heureusement, à ce jour, les relever. La victoire éclatante par deux buts à zéro conquise hier à Bamako sur les Aigles du Mali, rappelle celle, tout aussi déterminante, réalisée en août 1989 à Luanda sur l'Angola (2-1) dans le cadre des éliminatoires du Mondiale 90.

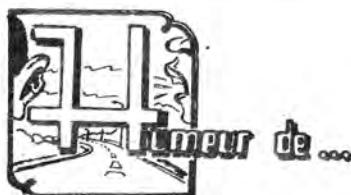
Condamnés à conquérir une victoire à Bamako ou au minimum un nul afin de maintenir l'espoir d'une qualification pour la 18e coupe d'Afrique des nations au Sénégal, l'équipe nationale a fait exactement ce qu'il fallait. Grâce à cette victoire, elle se hisse en tête du groupe I, avec cinq points. La défaite de l'ex-leader imprévu du groupe, la Sierra Leone devant la Guinée samedi à Freetown (0-1) a facilité l'ascension des Lions Indomptables. La Sierra Leone passe au second rang avec quatre points suivie de la Guinée qui totalise le même nombre de points. Enfin le Mali occupe la quatrième position avec trois points. Il est nécessaire de rappeler que seul le premier du groupe, au terme du tournoi éliminatoire, prendra part à la phase finale de la 18e coupe d'Afrique des Nations en janvier 1992 au Sénégal.

Pour concrétiser leur ambition, se maintenir en tête du groupe I, les Lions Indomptables doivent encore réaliser de bons résultats, au minimum un nul et une victoire. Ils disputent les deux dernières rencontres éliminatoires à domicile au Cameroun : le 14 juillet 1991 contre la Sierra Leone et deux semaines plus tard toujours à Yaoundé contre la Guinée.

La nette victoire de Bamako sur terrain adverse, deux buts contre zéro, signifie clairement que les Lions se sont montrés adroits à l'offensive. Ils n'avaient plus joué avec autant de réussite depuis le Mondiale 90. Il faut espérer que cette victoire marquera le retour des Lions Indomptables à l'offensive. Certes, la partie s'est arrêtée quelques minutes avant la fin, interrompue parce que, selon deux sources concordantes, le public local aurait envahi le stade. Si les faits sont aussi établis, les règlements de la confédération africaine de football sont clairs et constants à cet égard : le match est homologué sur le score acquis sur le terrain, tandis que le stade d'accueil est passible de sanctions et notamment aux suspensions. Nous y reviendrons avec notre envoyé spécial à Bamako.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà que les Lions Indomptables aient su traduire nos rêves en réalité. Ils sont aujourd'hui ce dont nous rêvons qu'ils soient, des dompteurs. Les Lions nous ont été du doute. Ils confirment leur grande classe sur la scène continentale et se réconcilient avec leurs supporters.

ESSAMA ESSOMBA



Ouais !!! Je crois que nous autres ici en bas, nous qui n'avons pas les longs crayons, on ne comprendra jamais tous les Mbôms qui disent qu'ils font la politique là. Parce que, tu entends quelqu'un, il te dit quelque chose maintenant là, et après, il change ce que il avait dit d'abord-là. Moi je parle comme ça de certains Ndjaméta qui font les affaires de la politique là ici dehors depuis très très longtemps. Un temps là, ils parlaient d'abord que c'est eux qui supportent le pouvoir. Après quand ça a changé, ils ont retourné leur veste pour dire que c'est toujours eux qui supportent le capo. Maintenant là, ils commencent à parler une qualité qui me dépasse... Mais moi je voulais seulement parler aussi que les Mbôms qui retournent souvent le côté de leur veste là doivent savoir que, une veste a seulement deux côtés. Tu ne peux pas montrer un premier côté d'une veste, après montrer le deuxième côté, et après vouloir montrer encore un

troisième côté. Les Mbôms vont attraper le malin que tu es là pour faire...

Moi aussi, j'ai vu à la Sirtivi le débat là que on a fait l'autre jour. Quand j'entends ce que certains Mbôms tchatchaient là bas, ça me fait comme ci dans le RDPC là même, il y avait le multipartisme à l'intérieur. Et dans ce multipartisme là même, chaque Mbôm, surtout parmi les députés, se débrouille seulement pour que le sable n'entre pas dans son propre tapioca. Chacun fait seulement la couverture sur son propre tapioca. Parce que pour les prochaines élections qui vont venir là, chacun veut encore garder son mandat que Popol a coupé au milieu à cause des affaires du multipartisme. Et c'est comme ça que chacun veut commencer à faire sa compagne électorale personnelle dès maintenant, en parlant seulement les choses qui vont être bien dans les oreilles des Mbôms qui seront là pour le voter. On va faire comment ? C'est comme ça que la politique là est... Tu dis seulement ce qui peut-être bien pour les Mbôms qui te donnent ton tapioca.

Et c'est là où les affaires de la politique dans notre pays ci me vex mal mauvais : chacun lutte seulement pour le ventre. Et quand tu vois tous les Mbôms là, les longs crayons et tout le reste qui font la grande bouche là, et parlent le gros français partout là, il faut seulement rire parce que eux tous là, c'est dans le ventre que eux ils ont leur part de cerveau.

l'homme de la rue